

# Empreintes

● Octobre - Novembre - Décembre



[www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 15



**Dossier**  
l'Urbanisme

# Pêle-mêle





## “Tenir le cap...”

**N**i le contexte de crise économique, ni l'étrécissement des marges de manœuvre dont disposent les communes pour s'acquitter de leurs missions ne peuvent faire dévier notre commune de son devoir de poursuivre le travail engagé pour répondre à l'amélioration de vos conditions de vie. Tenir le cap et développer leurs investissements en dépit du contexte actuel c'est le

choix fait par 51 % \* des Maires à mi-mandat, c'est aussi le choix de notre commune. Un choix réfléchi, pesé, mesuré, raisonné et conforme aux engagements pris lors du vrai référendum,... celui de Mars 2008 qui a choisi, un Maire, une Équipe et un Programme. Que ce soit en matière de développement du sport, de qualité de l'éducation, d'actions pour les jeunes publics, pour les seniors, pour le social, l'emploi, les festivités et la culture, l'environnement, l'entretien du patrimoine, le logement... nous avançons au rythme de notre commune qui compte désormais 5300 habitants. Les besoins sont là, identifiés dans tous les domaines et il est de notre devoir d'élus de préparer Ensues de demain. Vous le savez, le PLU de 2007 va porter la population à 6200 habitants dès 2016 et il ne faut pas attendre immobile mais investir pour construire et satisfaire les besoins. La prochaine préparation budgétaire permettra de présenter la politique financière de la commune, une politique faite d'emprunts raisonnables à taux constants et intéressants grâce à une anticipation qui avait été choisie en début d'année avant l'arrivée de la crise. Une politique financière faite de stabilité des taxes fiscales qui n'ont pas changé depuis 2008, c'est aussi un engagement que nous respectons et respecterons par une maîtrise des dépenses et une recherche de subventions et de partenariats importants. Lors du prochain vote du budget en Mars 2012 nous pouvons vous affirmer que nous continuerons à prendre les meilleures décisions pour améliorer encore la qualité de votre vie quotidienne. Dans cette période de crise certains en profitent pour se défouler en essayant d'affoler, par de mauvaises méthodes dignes de campagne électorale... je le redis, c'est du devoir d'un Maire et d'une équipe qui se respectent et surtout respectent leurs administrés d'avoir face à cette attitude de leurs adversaires la maîtrise de soi et le recul nécessaire. Pour autant nous répondons toujours aux interrogations légitimes, en temps utiles... Dès le début d'année, nous aurons l'occasion de continuer dans ce sens avec la soirée des Vœux de la municipalité à la population, une réunion publique spécial budget, un débat d'orientation budgétaire en conseil municipal du 23 février, une réunion publique sur les projets en cours de préparation ou de réalisation en début avril, juste après l'adoption du budget lors du conseil municipal du 29 Mars. Tous ces rendez-vous sont à votre disposition car pour nous, vous informer, vous consulter est important, voilà notre conception de la gestion démocratique au-delà des paroles, nous agissons avec vous et pour vous.

En attendant, ces moments forts de la vie de notre cité, avec le Conseil Municipal je vous souhaite de bonnes fêtes et vous convie, le samedi 07 janvier à 18h au gymnase municipal pour fêter ensemble la nouvelle année.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

*\*(source : baromètre financier 2011 réalisé par la Caisse d'épargne et l'AMF dont les résultats ont été présentés le 22 novembre)*

Festivités de Noël	2
<b>Social - Éducation - Emploi</b>	4
Téléthon - Match de l'insertion - Préparation du carnaval 2012 - Les activités des Centres de loisirs - Activités périscolaires - Le club des Tamalous - Nouvelles initiatives au Centre Ados	
<b>Souvenons nous</b>	7
<b>Compte Rendu du Conseil Municipal</b>	8
<b>Au quotidien</b>	11
Inscription sur les listes électorales L'inauguration de la nouvelle salle de gym - Information pour les inscriptions scolaires...	
<b>Vie Locale et Citoyenne</b>	12
1 <sup>ère</sup> Sainte Barbe au centre de secours - Les virades de l'espoir - Trois nouveaux conseillers municipaux...	
<b>DOSSIER : L'Urbanisme</b>	13
<b>Vie Associative</b>	17
Stage multisports - Le don du sang - L'Escapade - La marche nordique.	
<b>La Communauté Urbaine de Marseille</b>	18
Agrandissement du cimetière communautaire Le parc National des Calanques.	
<b>Zoom sur : La bibliothèque</b>	19
<b>Environnement</b>	20
Le compostage expliqué aux enfants - Les étudiants se mobilisent pour l'environnement - La nouvelle table d'orientation...	
<b>Culture - Festivités</b>	22
Journée Georges Brassens - Le chocolat en vedette - À la découverte du projet ITER - Viva Mexico.	
<b>Travaux - Urbanisme - Sécurité</b>	24
L'assainissement arrive aux calanques - Lifting pour les aires de jeux de la commune Travaux sur les trottoirs de Chantegrive...	
<b>À noter</b>	26
<b>Agenda</b>	27
<b>État Civil - Nouveaux Commerces</b>	28
<b>Libre expression Municipale</b>	



Empreintes - N°15  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac  
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication  
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne  
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia  
Marianne Delaforest - Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre  
CONCEPTION RÉALISATION & PHOTOS : Albatros  
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence  
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert  
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



# 02 Festivités de Noël : Joie et plaisirs pour petits et grands



C'est dans un esprit de fraternité, de solidarité, de partage et de moments chaleureux en famille et entre amis que les fêtes de Noël se sont déroulées sur notre commune. La tradition des contes de Noël a été respectée avec des histoires tendres et à rêver pour tous les âges à la bibliothèque. Les scolaires ont eu la chance d'assister à des spectacles de qualité au foyer socioculturel pour les uns, au gymnase pour les autres. Autre moment magique, dans un autre style, le très jazzy "Noël des Amériques" a

conquis l'assistance venue en nombre garnir les bancs de l'église Saint Maur. Le père Noël, lui, n'est pas passé inaperçu circulant dans nos rues en calèche... sans oublier le marché de Noël qui a permis aux visiteurs de combler leurs envies de fêtes et de dénicher des idées cadeaux dans une ambiance magique. Animations, spectacles, contes, chants, marché...comme vous le voyez, il y en a eu pour tous les âges, de la crèche aux seniors... De quoi finir l'année avec bonheur et gourmandise





En marge du marché de Noël, les plus petits ont pu découvrir une superbe ferme aux animaux autour du gymnase avant de se faire photographier avec la Mère et le Père Noël. Par ailleurs, c'est dans un gymnase

plein à craquer que les enfants adhérents des associations de la commune sont venus fêter Noël, accompagnés de leurs parents. Sur scène, le spectacle de Kalidor et de ses serpents a fasciné la plupart des enfants.





## >> TÉLÉTHON : Près de 8000 € au service de la recherche médicale

L'édition 2011 du Téléthon sur notre commune affiche une nouvelle fois une belle réussite grâce au partenariat des associations et des généreux mécènes et commerçants qui se sont mobilisés avec tous les participants de la commune formant ainsi une belle chaîne de solidarité. Tout a commencé le vendredi après-midi avec la participation active des écoles maternelle et élémentaire,

suivi par la nuit du volley pendant laquelle nos volleyeurs passionnés s'en sont donné à cœur joie. Le samedi, une équipe de l'Escapade du Pied proposait une belle balade en pleine nature. L'association Droit au bouchon organisait un concours de contrée, tandis que le tennis club se mobilisait avec ses adhérents. Dimanche, au gymnase ce sont près de 500 personnes qui se sont retrouvées

autour du loto organisé par la municipalité. Les lots conséquents ont permis de faire des heureux, tandis que l'association Impact a brillé de virtuosité à l'entracte. Au final, la commune et son CCAS ont pu récolter et reverser à l'A.F.M. la somme de 7 890 €. Chaque don, chaque geste, chaque participation font que demain sera un nouveau jour pour tous ceux qui souffrent. Bravo et un grand merci à tous, bénévoles des associations, commerçants, entreprises, élus et citoyens anonymes. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux avec de nouveaux défis... !



## >> Match amical de l'insertion

En cette fin Septembre un match de foot amical a été organisé par la municipalité entre les Pompiers de la commune et l'EPIDE (Établissement Public d'Insertion de la Défense) représenté par Monsieur Ludovic MILLIAT. Avant la rencontre sportive, les élèves de l'EPIDE ont été cordialement invités par les pompiers afin de visiter la nouvelle caserne et d'échanger sur leur métier. Sans doute des vocations sont en train de naître chez ces jeunes !!!

L'École de la Deuxième Chance de Marseille est la première école de ce type créée en Europe. Depuis 1997, plusieurs dizaines de structures similaires ont vu le jour, partout en Europe. Son objectif est d'assurer, par l'éducation et la formation, l'insertion professionnelle et sociale de jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Martine MATTEI, adjointe aux affaires sociales stipule que l'EPIDE "est un centre qui est le symbole de ce que doit être la République, c'est-à-dire la République qui tend la main à tous ceux qui veulent s'en sortir, et tout mettre en œuvre pour que chacun puisse avoir la possibilité de réussir sa vie".



L'EPIDE est fondée sur trois grands principes :

Faire plus pour tenir compte de leur situation sociale et de leur sentiment d'exclusion. Associer dès le départ les entreprises à l'effort de formation, en particulier de formation professionnelle. Utiliser des pédagogies actives facilitant la mise en action plutôt que l'apprentissage passif. Comme le souligne Frédéric OUNANIAN, "c'est au travers de ce type de manifestation que nous encourageons l'insertion sociale de ces jeunes, pour nous ce centre est emblématique

de notre politique en faveur de l'égalité des chances, car chacun a le droit à une deuxième chance". Cette rencontre a été placée sous le signe du fairplay, et s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. À la fin de la rencontre Messieurs le Maire, Michel ILLAC, Gérard PEZZATINI, Capitaine des Pompiers et Ludovic MILLIAT référent de l'EPIDE ont remis les coupes à nos dynamiques joueurs vainqueurs de cette rencontre par 3 buts à 1. La soirée s'est achevée autour d'un buffet.

## >> Contes et Légendes au menu du Carnaval 2012

Depuis maintenant 3 ans, une nouvelle dynamique a été donnée au Carnaval de la Ville. De plus en plus grandiose, de plus en plus festif, il attire de plus en plus de monde... Nous vous invitons à participer à sa prochaine édition le Samedi 17 mars. Sur le thème du monde des "Contes & Légendes", le défilé s'annonce très coloré.

Comme chaque année, même si cet évènement est insufflé par le Centre de Loisirs enfant, tout le monde est invité à y participer et à y amener sa touche d'imagination, de folie, d'originalité. Les écoles, la crèche, les associations, les commerces, le club des Tamalous, toutes les générations sont conviées à la fête. Nous lançons d'ailleurs un appel à toutes les bonnes volontés pour participer à la fabrication des costumes, la réalisation des chars, ou la confection de goûters. Pour cela, merci de vous rapprocher du centre de loisirs, et plus précisément de Xavier Mailet. Vous pouvez aussi prendre contact avec les services municipaux concernés à l'hôtel de ville.

Il est important de rappeler que le Carnaval d'Ensuès la Redonne est l'aboutissement d'un travail réalisé par les animateurs du centre de loisirs avec les enfants, les mercredis et pendant vacances de Février, ainsi que les élèves mangeant à la cantine et inscrits sur les ateliers proposés par la Municipalité hors temps scolaires. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire de ce rendez-vous un événement inoubliable. (Renseignements au 04 42 45 73 53).

## >> Les vertus des activités périscolaires

Les temps périscolaires sont des moments de détente et de loisirs pour les enfants, moments indispensables pour ceux qui ont parfois des journées bien remplies. C'est pourquoi, le Centre de Loisirs d'Ensuès s'efforce de proposer des actions ludiques et éducatives hors temps scolaires.

Des ateliers de jeux de société, de lecture, de dessins, de petits jeux dans la cour et de l'éveil musical (écoute de contes) sont ainsi proposés tous les matins (7h30-9h) aux enfants des écoles maternelle et élémentaire et tous les soirs (17h30-18h30) à ceux de l'école maternelle. Six animateurs se relaient pour assurer l'encadrement et le bon déroulement de ces activités.



## >> Quand les centres de loisirs font le plein d'activités et de sorties

Fin d'année en fanfare au centre de loisirs enfants avec des activités proposées par l'équipe d'animation sur le thème du "Combat des chefs cuisiniers", qui ont enthousiasmé nos 3-14 ans.

Les ateliers cuisine ont connu notamment un très grand succès ! Les plus jeunes ont pu aussi s'initier au vélo, à la trottinette et à la sarbacane, pendant que les plus grands s'adonnaient aux joies de la sculpture. Parmi les temps forts, cette fois pendant les Vacances d'automne, la journée à l'aquarium Mare Nostrum de Montpellier restera gravée dans les mémoires.

Les Ados ont connu eux aussi de belles vacances de Toussaint : Cela débuta par

une sortie Spéléologie à la Grotte des Rampins, à Méounes, suivie d'une randonnée à Roquefavour.

Les centres fermés pendant les vacances de Noël, comme chaque année, pour que chacun se ressource en famille, on se retrouvera alors aux vacances de Février, ou peut-être aux séjours ski, et bien entendu les mercredis...

N'hésitez pas à prendre connaissance des programmes d'activité 2012 à travers les dépliants mis à votre disposition sur le site Internet de la ville ou sur place au centre de loisirs enfants (chemin des rompides) et au centre de loisirs ados (à la Maison Pour Tous, à côté de la Bibliothèque).

D'autre part, ces dernières années, les activités mises en place pendant le temps de la restauration scolaire pour les enfants de l'école élémentaire, n'ont cessé d'augmenter et de se diversifier. Nous sommes passés d'activités uniques



à des ateliers de création manuelle, de dessin, de jeux de société.

Sans oublier les deux grands jeux hebdomadaires organisés par l'équipe d'animation. En 2010, les enfants ont pu s'inscrire par roulement à des initiations d'escrime, de tennis ou de judo. Cette année encore l'activité "escrime" a été reconduite et un atelier d'initiation au rugby mis en place, sans compter qu'en septembre, profitant d'un temps clément, les enfants ont, pour leur plus grand bonheur, profité de la piscine. Ainsi que vous pouvez le constater, toute l'équipe du Centre de Loisirs déborde d'imagination pour offrir au quotidien à vos enfants les activités les plus épanouissantes possibles.



## >> Fin d'année en fanfare aux Tamalous...

Le Club de Tamalous a clôturé dignement l'année 2011 par une sortie au Dôme de Marseille, sous l'égide de l'Entraide 13, afin d'assister à un prestigieux spectacle intitulé "Retour d'Andalousie". Cette opérette créée par Luis Mariano, proposait en distribution un des ténors français les plus en vogue, Florian Laconi. De l'aveu même de nos spectateurs ensuénens, la beauté et la richesse des costumes et l'envoûtement par le chant et la danse ont conquis l'assistance.

La semaine suivante, le foyer socioculturel était comble, pour le repas de fin d'année. En présence des membres du bureau, de leur Président Paul Escoda, de Monsieur le Maire, son adjointe au social Martine Mattéi et Mohamed Behairi adjoint aux associations, un repas raffiné a été servi, sous des airs d'opéra. Un "Baletti" cadencé par les flonflons a rendu l'après-midi joyeuse et festive très appréciée de nos Seniors toujours prêts à faire la fête.

## >> Nouvelles initiatives pour le Centre ados

L'Accueil de Loisirs dédié aux 11-17 ans fait le plein de nouveautés en ce début 2012.

Dans le cadre de son programme d'activités pendant les Vacances de Février, le centre ados propose une soirée hip hop au théâtre des Salins à Martigues le Mercredi 7 Mars à 19h où vous découvrirez sur le même plateau des créations d'amateurs et de professionnels autour de trois styles fondamentaux, le breakdance, le popping et le locking.



Une soirée jeune pour partager, se rencontrer, échanger et bien sûr danser... L'inscription est obligatoire à la Maison pour Tous (30 places disponibles) au 04 42 45 92 14.

Par ailleurs, toujours pendant les vacances de Février, si vous aimez les sports d'équipes, rejoignez-nous les jeudis de 18h à 20h au Gymnase. Renseignements et inscriptions (à partir de 14 ans) au centre ados à la Maison pour Tous.

## ...Et déjà des nouveautés pour 2012 !

Rendez-vous est déjà donné en 2012 avec un nouveau calendrier de sorties qui sera communiqué très prochainement. Désormais, le Club des Tamalous ouvrira ses portes afin d'accueillir ses adhérents les lundis et jeudis de 13h30 à 17 h pour le loto habituel. En plus, une fois par mois le mardi, une séance de cinéma sera programmée à partir de 14 heures au foyer socioculturel. À noter que l'entrée sera ouverte à tout public. (Tarifs : 4 € pour les adhérents et 5 € pour les autres). Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le Club au 06 19 23 29 62.

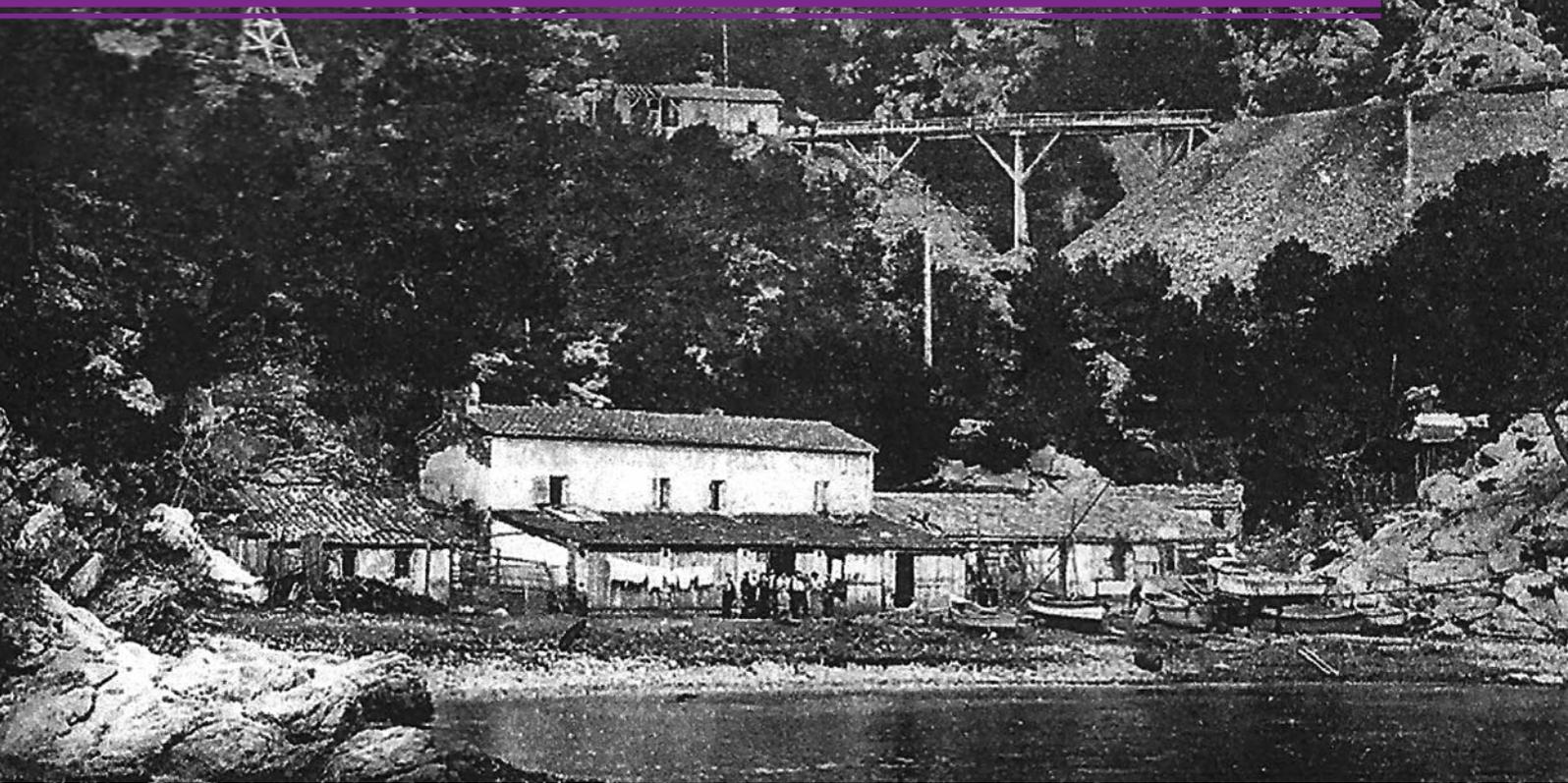
## Venez passer une Journée au Ski en famille



La délégation Éducation-Jeunesse-Petite enfance souhaite dynamiser le lien entre les familles, développer les rencontres, les échanges. En effet, nous sommes nombreux à se croiser devant les écoles, au gymnase, au foyer socioculturel, au stade pour déposer nos enfants, sans véritablement se parler ou se connaître.

Pour cela, quoi de plus agréable que de se retrouver en famille, entre amis, le temps d'une journée pour partager les joies de la montagne sans se soucier du transport, du repas, du matériel, des forfaits, en étant totalement pris en charge. La municipalité propose pour le dimanche 5 février une sortie "Ski famille" en car à Orcières Merlettes.

Inscriptions (places limitées) et informations au centre de loisirs au 04 42 45 73 53.



## >> Calanque de Petit Méjéan

Le Petit Méjéan est né il y a plus de 66 ans, quand la route s'arrêtait en haut de la calanque de Figuières, nous racontent Roger Coti qui connaît la calanque depuis l'âge de 2 mois et Aimé Perez, qui y séjourne depuis plus de 45 ans. À l'époque, les habitants se réapprovisionnaient à l'épicerie située dans le creux de cette calanque. Cette épicerie bar tabac était tenue par la femme de Josué LIMA, un ancien pêcheur de l'Estaque. Pour l'anecdote, cette dame ne s'exprimait qu'en patois... et c'était aussi le lieu où les habitants y organisaient les fêtes des calanques.

Petit Méjéan n'était pas fréquenté par grand monde à part pour les fêtes de fin d'année et bien entendu l'été... Il y existait une pension de famille, la pension "Chez CARPINETI" qui recevait les habitués, ceux-ci arrivant par bateau de l'Estaque. Les habitants et promeneurs accédaient à la calanque par la voie ferrée (mise en service en 1919) et jetaient leurs ballots dès qu'ils passaient à hauteur de la calanque. Puis ces provençaux s'arrangeaient avec le contrôleur pour qu'il fasse ralentir le train et ainsi que l'on puisse descendre... On nous raconta que pendant la guerre

un commandant allemand avait réquisitionné un cabanon et allait pêcher... à la grenade !! Ensuite l'on ramassait le poisson au salabre (système de pêche à l'épuisette).

*« Les parties de pétanque se jouaient sur la route. Dès qu'une voiture arrivait, elle devait attendre la fin de la partie... À la Pagnol... »*

Chacun se construisait sa citerne pour bénéficier de l'eau et les pains de glaces arrivaient de la Maison de la Glace basée à l'Estaque par l'intermédiaire d'une des seules automobiles de l'époque... C'était celle de Josué LIMA qui fredonnait "Enfin j'ai une auto, pourvu que ça roule !!". Heureusement la route arriva en 1959 et pour l'histoire, celle-ci devait passer par derrière la calanque et ainsi arriver à l'actuel parking de Grand Méjéan.

La Société Nautique a vu le jour en 1967. Elle finança la moitié des "Marones", ces grosses pierres faisant office de digues. L'autre moitié fut financée par le Conseil Général. La construction des quais se fit par les bénévoles et habitants de la calanque. Aujourd'hui, c'est la Société Nautique forte de ses 70 adhérents et d'un bureau très présent qui anime avec proximité le site. Le Petit Méjéan illustre le charme de nos calanques par la beauté et la singularité du site mais aussi de l'ambiance familiale de ses habitants qui se connaissent depuis toujours...



Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 octobre 2011

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

### Adoption d'une motion contre la fermeture de la raffinerie LyondellBasell basée à Berre l'Étang

(Rapport Michel Illac)

Pour 25, Contre 0, Abstention 2

### Élection d'un nouvel adjoint au Maire

(Rapport Michel Illac)

Hélène Varre est élue 4<sup>ème</sup> adjointe au Maire en charge de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Petite Enfance, en remplacement de Madame Géraldine Cuda qui reste conseillère municipale.  
Pour 20, Contre 7, Abstention 0

### Modification de la composition des commissions communales du Conseil Municipal

(Rapport Michel Illac)

En raison de démissions de conseillers municipaux, de modifications dans les délégations et dans le tableau des adjoints, cette décision permet de procéder à la révision de la composition des commissions municipales.  
Adopté à l'unanimité

### Élection d'un administrateur du CCAS

(Rapport Michel Illac)

Hélène Varre devient membre du Conseil d'administration du CCAS en remplacement de Madame Géraldine Cuda  
Pour 20, Contre 7, Abstention 0

### Approbation du Plan d'Aménagement d'Ensemble des Coulines

(Rapport Frédéric Ounanian)

Un programme de construction à vocation principale d'habitat, situé sur le quartier des Coulines, est confié au groupe Bouygues Immobilier par la signature d'un Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) avec la commune. Tout ou partie du coût des équipements publics réalisés pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier dans le secteur concerné sont à la charge du constructeur. La première tranche prévoit la construction de 44 logements collectifs en accession à la propriété, de 19 logements sociaux, de 19 maisons individuelles, et la réservation du foncier nécessaire à un projet d'EHPAD et d'EHPA. La seconde tranche prévoit 48 logements collectifs en accession à la propriété, 23 logements sociaux et 13 maisons individuelles.

Pour 20, Contre 2, Abstention 5

### Autorisation donnée à la CUM pour instaurer la taxe d'aménagement

(Rapport Hubert Macone)

Cette taxe d'aménagement permet un mécanisme de reversement afin de tenir compte des charges d'équipement public de compétence communale induite par de nouvelles constructions. Elle doit être instituée par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, compétente en matière de PLU.

Pour 21, Contre 5, Abstention 1

### Modification du règlement intérieur du cimetière communal

(Rapport Michel Illac)

Il s'agit d'adopter un nouveau règlement intérieur du cimetière portant sur les dispositions législatives et réglementaires relatives aux opérations funéraires et aux concessions.

Adopté à l'unanimité

### Tarifs des Séjours Hiver 2012 du Centre de Loisirs

(Rapport Hélène Varre)

Il s'agit de définir les tarifs pour les séjours d'hiver organisés par la Commune pour les enfants et les jeunes de 6 à 17 ans résidents à Ensues-la-Redonne et ceux extérieurs à la commune, étant entendu que les résidents d'Ensues-la-Redonne sont prioritaires. Ces tarifs dépendent du quotient familial de la famille et comprennent l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du séjour.

Pour 22, Contre 5, Abstentions 0

### Élection des représentants auprès du syndicat mixte d'accueil des gens du voyage

(Rapport Martine Mattéi)

Ce syndicat mixte prévoit par obligation préfectorale la création d'une aire d'accueil des gens du voyage de 45 places commune à Carry-le- Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Ensues-la- Redonne, Gignac-la-Nerthe et Sausset-les- Pins. Cette décision désigne les élus qui seront délégués titulaires et suppléants au syndicat. Sont nommés délégués titulaires : Martine Mattei, Frédéric Ounanian, et Marc Bernard et délégués suppléants : Mohamed Behairi, Hubert Macone, et Pierre Tete.  
Adopté à l'unanimité

### Orientations de la commune en faveur du logement social

(Rapport Martine Mattéi)

Le Programme Local de l'Habitat adopté par le Conseil Communautaire du 26 juin 2011 fixe des objectifs de production de logements sociaux aux communes, par bassin de vie. Dans ce cadre, sur notre commune, la Municipalité présente plusieurs projets qui devraient voir le jour d'ici la fin du mandat et pour lesquels des crédits budgétaires sont déjà engagés :

- un projet d'aménagement sur le quartier

des rompides (2 parcelles communales pour un total de 3000m<sup>2</sup>) sur lesquelles un projet de logements sociaux est envisagé.

- un projet d'aménagement sur la place des aires qui devrait voir la réhabilitation d'un immeuble communal.

- un projet privé, conduit dans le cadre d'un PAE négocié avec l'opérateur (Bouygues) avec un programme de logement mixte qui devrait voir le jour d'ici 3 ans.

- un projet de création d'EHPAD dans laquelle la commune intervient pour l'obtention de l'agrément du Conseil Général.

Délibération non soumise au vote

### Création d'une servitude communale sur une parcelle du cimetière communal

(Rapport Frédéric Ounanian)

L'étude de faisabilité du projet de Salle de la culture et des Festivités recommande la création d'un accès commun à la voirie du chemin du stade. Cet accès commun prendra la forme d'une servitude de passage et de tréfonds, sise sur la parcelle cadastrée AB 24, négociée avec la Communauté Urbaine.

Pour 20, Contre 5, Abstention 2

### Approbation du rapport annuel 2010 sur la Qualité et le Prix du service public de l'Eau et de l'Assainissement

(Rapport Frédéric Ounanian)

Ce rapport précise que la station d'épuration d'Ensues la Redonne a traité 150 825 m<sup>3</sup> d'eaux usées pour 1 197 abonnements (1 123 en 2009). Le prix de l'eau fixé pour la commune est de 3,5172 €/ m<sup>3</sup>. Il correspond au tarif de l'eau plus le tarif de l'assainissement, soit une augmentation de 3,29 % par rapport à 2009. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter ce rapport sur le site Internet de la ville dans la rubrique "Environnement".

Pour 19, Contre 7, Abstention 1

### Droit de préemption urbain au Chemin des Rompides

(Rapport Frédéric Ounanian)

La commune souhaite faire jouer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section AE N° 500. Ce mécanisme juridique permet à la commune de disposer des moyens adéquats pour mettre en œuvre une politique volontariste de développement de ses équipements d'intérêts collectifs et de renouvellement urbain. Cette parcelle entre dans le cadre du projet de densification et de réalisation de logements et d'équipements publics sur le quartier des Rompides.

Pour 20, Contre 7, Abstention 0

### Acquisition par la CUMPM de parcelles au quartier de l'Aiguille

(Rapport Frédéric Ounanian)

Dans le cadre de la réalisation d'une Zone d'Aménagement Concertée sur le périmètre situé au Nord de l'autoroute A 55 de la commune dénommé "quartier les Aiguilles", la CUMPM doit s'assurer de la maîtrise foncière des terrains compris dans le périmètre du projet.

Adopté à l'unanimité

## Modification du tableau des effectifs : création et suppression de postes

(Rapport Michel Illac)

Il est à noter que cette décision permet la création de trois postes d'adjoints administratifs territoriaux de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, d'un poste de gardien de police municipale à temps complet, d'un poste de garde champêtre principal à temps complet, d'un poste de technicien territorial à temps complet, afin de procéder aux divers recrutements, ainsi que la réactualisation du tableau des effectifs. La dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

**Adopté à l'unanimité**

## Instauration et mise en œuvre du compte épargne temps

(Rapport Michel Illac)

Alimenté en temps ou en argent, le compte épargne-temps (CET) permet au salarié d'accumuler des droits à des congés rémunérés ou à une rémunération postérieure. Il constitue un droit pour les agents et il est ouvert à leur demande. Cette décision est votée après avis du comité technique paritaire.

**Adopté à l'unanimité**

## Créations de postes

(Rapport Michel Illac)

Il convient de prévoir le recrutement du personnel saisonnier nécessaire pour renforcer l'effectif du CLSH pendant les petites vacances scolaires de l'année 2011/2012, et respecter ainsi les normes d'encadrement en vigueur. Cette décision concerne la création de 21 emplois d'adjoints d'animation de 2<sup>ème</sup> classe non titulaires saisonniers à temps complet.

**Adopté à l'unanimité**

## Création de poste d'Animateur non titulaire occasionnel

(Rapport Michel Illac)

La mise en place du nouveau contrat éducatif local, sera effective à l'issue de la période de concertation et de redéfinition des objectifs et des moyens mis en œuvre par la commune. Cette redéfinition est en cours de réalisation, avec l'appui d'un prestataire extérieur, Léo Lagrange. Durant cette phase transitoire, qui coïncide avec le congé maternité de la directrice du centre, la commune aura besoin de recruter de manière occasionnelle un animateur non titulaire afin d'assurer la continuité des actions.

**Adopté à l'unanimité**

## Précisions sur les travaux de proximité 2011

(Rapport Hubert Macone)

Les services du Conseil Général sélectionnent les dossiers de demande de subventions déposés au titre des travaux de proximité 2011, lorsqu'ils sont stipulés par bâtiments et non par type de travaux. Il convient donc de rectifier les libellés de 2 projets de la manière suivante :

Travaux de rénovation de l'école maternelle  
Travaux de rénovation de l'école élémentaire et du complexe sportif

Pour rappel, ces travaux répondant parfaitement aux critères d'éligibilité du Conseil Général au titre des travaux de proximité peuvent être financés à 80 % du montant H.T. par une subvention maximale de 60 000,00€ par travaux.

**Adopté à l'unanimité**

## Taxe locale sur la consommation finale d'électricité

(Rapport Hubert Macone)

La loi oblige la commune à instituer un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité, créant notamment, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, une taxe locale sur la consommation finale d'électricité, qui se substitue à l'ancienne taxe sur les fournitures d'électricité. Le Conseil Municipal fixe à 8,12 le coefficient applicable aux tarifs de référence (0,75 et 0,25 € par MWh) de la taxe communale sur la consommation finale de l'électricité.

**Pour 25, Contre 0, Abstention 2**

## Prise en charge du déficit des régies "garderie" et "cantine scolaire"

(Rapport Hubert Macone)

Conformément aux règles de la comptabilité publique, il s'agit là de la prise en charge budgétaire du déficit du régisseur, déficit imputable à une faute de service, et non pas à une faute personnelle.

**Adopté à l'unanimité**

## Décision budgétaire modificative n°1

(Rapport Hubert Macone)

Il est rappelé que le budget primitif pour l'exercice 2011 a été voté le 07 avril 2011. Afin d'améliorer l'exécution du budget primitif pour l'exercice 2011 (voté le 07 avril 2011), il convient de prendre une décision modificative qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement.

**Pour 25, Contre 0, Abstention 2**

## Adhésion au Service SP + de la caisse épargne

(Rapport Hubert Macone)

Afin de permettre aux usagers de la commune, de pouvoir régler les droits et produits communaux avec les moyens modernes de paiement, il est proposé de mettre en place un système innovant de paiement en ligne sécurisé sur internet via le service "SP PLUS SITE", interface logicielle proposée par la Caisse épargne.

**Adopté à l'unanimité**

## Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA

(Rapport Hubert Macone)

Le Conseil Régional PACA subventionne des acquisitions foncières dont l'objet correspond notamment à se conformer aux objectifs de l'article 55 de la loi SRU. C'est une des raisons qui font que la Commune exerce son droit de préemption sur la parcelle AE500, sise chemin des Rompides, d'une superficie de 713 m<sup>2</sup> et pour un montant de 220 000,00 €. Cette décision permet de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional à hauteur de 30% du montant de l'acquisition.

**Pour 20, Contre 7, Abstention 0**

## Demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône

(Rapport Hubert Macone)

Pour les mêmes raisons qu'évoquées ci-dessus dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption, la commune sollicite une subvention auprès du Conseil Général. Son montant peut atteindre 60% du montant de l'acquisition.

**Adopté à l'unanimité**

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 décembre 2011

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

## Approbation Contrat Enfance Jeunesse 2011-2015

(Rapport Hélène Varre)

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) dispositif de la Caisse d'Allocation Familiale apporte aux Communes un soutien financier aux actions de loisirs éducatifs pour les publics 0-17 ans. Il doit faire l'objet d'un renouvellement pour la période 2011-2015. Il s'agit d'en fixer ses objectifs en correspondance avec les besoins de la commune et les axes prioritaires de la CAF. Le montant de participation de la CAF au financement des actions est fixé à 55% maximum de la part restant à la charge de la commune.

**Adopté à l'unanimité**

## Tarifs des Services Publics 2011

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision fixe et réajuste les tarifs qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**Adopté à l'unanimité pour les tarifs qui sont maintenus ou qui sont en baisse**

**Adopté à la majorité pour les tarifs en hausse (Pour 21 Abstentions 0 Contre 5)**

**Adopté à la majorité pour les tarifs Culture (Pour 21 Abstentions 5 Contre 0)**

## Décision budgétaire modificative N°2

(Rapport Hubert Macone)

Le budget primitif 2011 pour l'exercice 2011 a été voté le 07 avril 2011. Afin d'améliorer l'exécution du budget communal, il convient de prendre une décision modificative qui s'équilibre en section d'investissement pour la somme de 245 042,20 €

**Pour 24, Contre 0, Abstention 2**

## 83,7 % des tarifs publics n'augmentent pas en 2012

Consciente de la difficulté du pouvoir d'achat des familles dans la situation nationale actuelle, la municipalité s'efforce de ne pas augmenter les tarifs des services, c'est ainsi que sur 86 tarifs adoptés seuls 19 sont en légère augmentation essentiellement en application des progressions contractuelles de nos prestataires et portant sur quelques centimes d'euros, 57 tarifs ne bougent pas, 10 sont gratuits et 5 baissent.

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

### **Demande de fonds de concours à la CUMPM pour la création d'un centre de loisirs**

*(Rapport Hubert Macone)*

Le plan pluriannuel prévoit la création d'un centre de loisirs estimé à 877 926 € afin de créer un espace de qualité dédié à l'accueil loisirs sans hébergement, renforcer et dynamiser l'accueil des jeunes. La commune sollicite la CUMPM pour l'octroi d'un fonds de concours à sa hauteur maximale de 100 000 € HT

**Pour 19, Contre 0, Abstention 7**

### **Demande de subvention pour le renouvellement du parc informatique de la bibliothèque**

*(Rapport Hubert Macone)*

Le renouvellement complet du matériel informatique devenu obsolète à la bibliothèque municipale s'avérant nécessaire, son coût étant estimé à 18 622,00€ HT, il peut être financé par le Conseil Région PACA et la DRAC PACA au titre de la DGD bibliothèque municipale.

Cette décision permet à la commune de formuler une demande de subvention pour financer cette opération.

**Adopté à l'unanimité**

### **Convention Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à la CUM**

*(Rapport Michel Illac)*

Dans le cadre de travaux de réaménagement de la place des Aires, la commune prend à charge une partie des dépenses liées à l'enfouissement des réseaux aériens, du pluvial, les bornes incendies, l'éclairage public et les espaces verts. Afin de faciliter la coordination générale des travaux, il est demandé, par la signature d'une convention, à la Communauté Urbaine, d'assurer la maîtrise d'ouvrage totale de l'opération. Cette convention permet une délégation de Maîtrise d'ouvrage et de financement sur ce projet.

**Adopté à l'unanimité**

### **Incorporation d'un bien sans maître au domaine communal**

*(Rapport Frédéric Ounanian)*

Suite à un arrêté du Maire portant constatation de la vacance de la parcelle cadastrée section AE N° 402 sise 4, avenue de la Roche a été pris en date du 9 mars 2011. Le propriétaire de cette parcelle ne s'étant pas manifesté dans le délai de 6 mois, l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du Code Civil. Cette décision permet d'établir l'acte d'incorporation dans le domaine communal de cet immeuble.

**Adopté à l'unanimité**

### **Acquisition des parcelles cadastrées**

*(Rapport Frédéric Ounanian)*

Il s'agit pour la commune d'acquérir les parcelles cadastrées section AC N° 33 ET 34 appartenant à M. Wanuffel. Ces acquisitions s'avèrent nécessaires à l'implantation de l'antenne communautaire et du garage municipal. Cette décision mandate Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente pour une somme de 39 731,00 € HT.

**Adopté à l'unanimité**

### **Mise en œuvre de la prime de fonctions et de résultats**

*(Rapport Michel Illac)*

La prime de fonctions et de résultats (P.F.R) s'appliquant déjà en faveur des fonctionnaires de l'état appartenant à la filière administrative, et détachés dans la filière, et dans un principe de parité, il est proposé de l'étendre au cadre d'emplois des attachés territoriaux. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

**Adopté à l'unanimité**

### **Mise à disposition à titre gracieux d'agents communaux auprès du CCAS**

*(Rapport Michel Illac)*

Par convention et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, un agent de la collectivité d'Ensuès la Redonne sera mis à disposition partiellement, du Centre Communal d'action sociale pour une durée de 3 ans, à raison de 75% de son temps de travail.

**Adopté à l'unanimité**

### **Vœu demandant au gouvernement de renoncer à la réforme de la cotisation pour la formation des agents territoriaux**

*(Rapport Michel Illac)*

Un changement intervenu dans l'organisation et le financement de la formation professionnelle des agents territoriaux des collectivités territoriales, suite au vote du projet de loi de finances rectificative pour 2011, entrainera des conséquences dommageables sur le niveau et la qualité des formations organisées pour le personnel des collectivités. Cette décision permet de demander le rétablissement de la cotisation à 1% versée par les collectivités territoriales au CNFPT pour la formation professionnelle de leurs agents.

**Adopté à l'unanimité**

### **Vote d'une motion présentée par les élus (es) "gauche plurielle-société civile" pour l'organisation d'un référendum populaire concernant la réalisation d'une salle des fêtes et de la culture**

**Pour 7, Contre 19, Abstention 0**

La proposition du vote de cette motion a permis au Maire et à ses adjoints concernés par le texte de la motion de s'exprimer en réponse aux diverses interrogations.

M. le Maire a d'abord souhaité rétablir la vérité sur l'histoire de ce projet, il rappelait que lors des municipales de 2008 seul son programme s'engageait sur cet équipement et que c'est lui qui a été choisi malgré la forte critique des autres listes. Il précisait ensuite que dès le 1<sup>er</sup> budget un Plan Pluriannuel d'Investissements a été voté avec tous les projets promis dans le contrat électoral. Une concertation lors de réunions publiques, de commissions extra-municipales dans lesquelles siègent les élus des minorités et les futurs utilisateurs... comme pour la salle de gym, ont permis de prendre en compte les propositions des intervenants. Rappelant le comportement identique qui avait prévalu pour la bibliothèque lors du précédent mandat mais cette fois les rôles sont inversés !!!

L'adjoint aux finances, M. Hubert Macone détaillait la politique financière avec le choix de préférer un niveau d'emprunts raisonnable à des augmentations d'impôts comme cela avait été fait par nos prédécesseurs. Il précisait aussi les résultats de ces 3 années qui ont dégagé une capacité d'autofinancement importante grâce à une maîtrise des dépenses et une recherche forte de subventions. L'adjointe à la Culture Mme Sabine Coirre expliquait la nécessité du projet, l'attente forte des associations et des familles pour l'utilisation de salles adaptées. Elle rappelait aussi le travail de la commission extra-municipale et le jury de concours qui a choisi le projet avec la participation des élus des minorités.

L'adjointe à l'éducation Mme Hélène Varre s'exprimait sur le prochain projet de Centre de Loisirs qui va enfin répondre aux besoins des plus jeunes et qui sera lui aussi défini en concertation avec la création d'une nouvelle commission extra-municipale. D'autre part les préconisations du Plan Éducatif Local qui est en cours de définition permettront de répondre aux besoins des jeunes, un directeur pour les ados venant d'être recruté l'outil de la salle des fêtes et de la culture permettra aussi de proposer aux jeunes des animations pour leur épanouissement. L'adjoint à l'urbanisme, M. Frédéric Ounanian quant à lui expliquait que le projet demandé à la Communauté Urbaine et au Département pour l'aménagement sécuritaire du vallon de Graffiane restait difficile à cause du partage des responsabilités entre les deux institutions.

Pour conclure M. le Maire donnait rendez-vous au débat d'orientation budgétaire pour les divers détails sur les budgets liés à ces équipements.

## >> Rappel pour les inscriptions sur les listes électorales

Vous avez 18 ans ou vous les aurez au plus tard le 29 février 2012 ? Vous venez d'arriver à Ensues ? Vous venez d'obtenir la nationalité française ? Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales pour obtenir votre carte d'électeur. La date limite d'inscription pour pouvoir voter lors des élections présidentielles et législatives de 2012 est fixée au vendredi 31 décembre 2011. L'inscription s'effectue à la mairie de sa commune de résidence ou à la mairie d'une commune de rattachement fiscal (impôts locaux payés depuis plus de 5 ans). Nous vous rappelons qu'une permanence se tiendra à l'hôtel de ville d'Ensues la Redonne jusqu'au vendredi 31 décembre à 17h pour permettre à ceux qui auraient besoin d'effectuer cette démarche de pouvoir le faire.



## >> Appel à vigilance concernant les déjections canines

Les déjections canines sont l'une des principales sources de conflit entre possesseurs d'animaux et les autres riverains. Nous invitons les propriétaires peu scrupuleux qui laissent leur animal vaquer seul sur les trottoirs, la voie publique ou d'autres lieux comme les places, espaces verts ou jardins, à redoubler de vigilance pour le respect de tous. Les déjections animales peuvent entraîner des glissades responsables d'accidents et elles posent un problème évident d'hygiène et de salubrité publique. Ramasser les déjections canines de son animal est un geste civique, écologique, respectueux et responsable que nous vous prions de bien vouloir respecter. Merci pour tous.



## >> La nouvelle salle de gym agrès inaugurée avec brio

Sous le regard attentif de leurs professeurs, Nadine et Anthony, les jeunes gymnastes du club "Gym Ensues" ont enchaîné les sauts que ce soit au sol, sur la poutre, ou aux barres asymétriques devant un parterre d'invités venus en nombre pour inaugurer ce nouvel équipement. Belle démonstration de la nécessité de cette salle pour notre commune. Elle permettra non seulement aux gymnastes de pratiquer leur sport favori dans de meilleures conditions, mais également de libérer les créneaux du gymnase pour les autres associations sportives, sans oublier la possibilité offerte à nos écoliers de pouvoir effectuer un véritable cycle d'apprentissage de la gym (jusqu'alors impossible) avec leurs professeurs.

En parallèle, Eugène Caselli, président de la Communauté Urbaine, Vincent Burroni, représentant la présidence du Conseil Général et M. le Maire accompagné de son adjoint aux sports M. Mohamed Béhairi, ont rappelé, dans leurs discours respectifs, leur satisfaction de voir ce nouvel outil enfin opérationnel au service des ensuéens. Ils ont aussi insisté sur l'exemplarité de cette construction en matière de consommation énergétique. D'autres travaux suivront prochainement, à l'exemple de la réhabilitation du parvis du gymnase déjà programmée. De quoi réjouir tous les sportifs de la commune et faire du complexe sportif Adrien Ricaud un bel écrin au service de la pratique de tous les sports.

## >> Information aux parents pour les inscriptions aux écoles

La préparation de la rentrée scolaire de septembre 2012 se fera dans les meilleures conditions d'autant que les effectifs prévisibles communiqués à l'académie seront le plus réaliste possible. À cette fin, la Municipalité demande aux familles dont les enfants seront scolarisés pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'école maternelle ou élémentaire de bien vouloir passer en Mairie pour inscrire leur enfant et ce dès les premiers jours de janvier. Il s'agit pour nous de recenser le plus exactement possible les effectifs, afin de pouvoir défendre un nombre de classes qui permettra à l'équipe enseignante d'organiser au plus tôt l'accueil des enfants et de répondre aux missions des écoles maternelle et élémentaire.





## >> 1<sup>ère</sup> Sainte Barbe pour le nouveau Centre de Secours

La Sainte Barbe est bien sûr le moment choisi par chacun pour semer du blé ou des lentilles sur du coton imbibé d'eau dans trois coupelles que l'on pose sur la table le soir de Noël. Une bonne pousse est signe d'abondance et de prospérité. Voilà pour l'histoire. Mais le saviez-vous ? La Sainte Barbe est aussi depuis le 16<sup>ème</sup> siècle la fête traditionnelle des sapeurs-pompiers et c'est donc pour la 1<sup>ère</sup> fois qu'elle a réuni sous le même toit les pompiers de Carry et Ensues. L'occasion de découvrir le nouvel emblème du centre de secours CBE (Côte Bleue Est) dessiné par les pompiers eux-mêmes. Pour rappel, ces soldats du feu interviennent sur les communes de Carry, d'Ensues et du Rove. C'est donc en présence des élus de ces différentes communes,

du député de la circonscription, du lieutenant-colonel Vitalbo chef du groupement Ouest, du médecin du groupement, du capitaine de gendarmerie de Carry et des membres du Comité Feux que les allocutions se sont déroulées.

Dans l'assistance, familles, associations, et anciens pompiers avaient répondu largement présent.

L'occasion de présenter les nouvelles recrues 2012, de décorer certains Sapeurs pour 20, 25 ou 30 ans de services et d'officialiser la prise de nouveaux grades. Un rappel a aussi été fait par M.le Maire sur les travaux à venir autour de la Caserne et qui vont complètement transformer dans les mois à venir le secteur. (Rond-point, parkings, salle des festivités et de la Culture, et programme de logements...)

## >> Trois nouveaux conseillers rejoignent l'équipe municipale

Trois conseillers de la Municipalité ont choisi de laisser la place à de nouveaux entrants. C'est chose faite depuis le conseil municipal du 6 octobre 2011. Il s'agit de Louise Vincenzi qui vient renforcer le secteur de la vie associative, Hubert Augé qui intègre les Festivités et Sébastien Alarcon sur le domaine loisirs et jeunesse. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous remercions vivement Philippe Tiran, Christophe Buono et Christelle Oliva qui ont œuvré avec beaucoup d'implication, chacun dans leur délégation, de 2008 à 2011.



Hubert Augé



Louise Vincenzi



Sébastien Alarcon

## >> Virades de l'espoir... Rendez-vous régulier de la solidarité

En ce dernier week-end de septembre, séance de cinéma, course des enfants dans les rues du village, tombola... la solidarité était toujours là pour participer aux virades de l'espoir, permettant une nouvelle fois de sensibiliser les enfants et leurs familles mais aussi recueillir des fonds pour la recherche... Merci aux enseignants et aux deux piliers des associations locales, Marcelle Théry et Rita Caso, mais aussi aux enfants et leurs parents.



Grâce à un partenariat entre le SDISS 13 et la Fédération d'athlétisme nigérienne, notre commune a hébergé 5 athlètes venus du Niger. Ils ont participé à l'Escapade en y trustrant les 1<sup>ères</sup> places. Un bel exemple de solidarité Nord-Sud.



Ce 93<sup>ème</sup> anniversaire a été célébré comme il se doit, un rassemblement toujours aussi émouvant auquel s'étaient joints cette année des jeunes de l'école de la deuxième chance. Un message de Paix de vigilance et de mémoire renouvelé à l'adresse de tous et plus particulièrement aux jeunes.



## l'Urbanisme

La politique d'Urbanisme de notre municipalité est faite de réalisme, de transparence, de respect des règles en la matière, de préparation de l'avenir... donc de droiture et de justice...

Notre double objectif de ne pas refuser de permis de construire et de ne pas supporter des procès inutiles nous guide dans toutes les démarches liées à l'urbanisme vers le respect des règles et de l'intérêt général. C'est ainsi que dans ce dossier spécial Urbanisme nous vous détaillons la réalité des diverses situations, en matière de volume de traitement des dossiers d'urbanisme, d'acceptation des demandes, de situations conflictuelles et leurs suites ces dernières années, de l'utilisation des procédures de préemption et de biens sans maitres.

Vous le savez, lorsqu'une commune souhaite un développement harmonieux, elle doit se doter d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour définir toutes les règles d'application du code de l'urbanisme et pouvoir répondre à tous les dossiers des administrés sans ambiguïté, c'est ce que nous faisons et l'avons accentué par une modification du PLU et une révision simplifiée ces derniers mois.

Bien sûr l'actuel PLU expirera en 2016 et il faudra rapidement réfléchir au contenu du prochain pour préparer l'avenir de notre commune.

Il permettra de définir des orientations nouvelles tout en continuant à préserver le cadre de vie et le respect de l'environnement mais aussi en répondant au besoin de logements et au Développement Durable. Il devra aussi être en phase avec les divers documents qui sont actuellement en cours de validation par la communauté Urbaine, notamment le Schéma de Cohérence territoriale "SCOT" qui donne les grandes orientations d'aménagement du territoire de la Communauté Urbaine.

C'est dans une démarche de grande concertation que ce nouveau PLU sera écrit, afin de répondre à la fois aux règles dictées par l'évolution de la loi et surtout entendre l'avis des ensuénens pour le devenir de leur ville. Nous l'entendons dans nos échanges avec la population, les besoins des familles sont d'abord ceux qui améliorent leur vie au quotidien dans de nombreux domaines, transport, logement, éducation, sécurité, culture, loisirs, social.

En attendant la révision générale du PLU, des modifications et des révisions simplifiées permettront d'adapter l'actuel document aux nouvelles règles.

Michel ILLAC  
*Maire d'Ensuès La Redonne*  
*Vice Président le la Communauté Urbaine*  
*Marseille Provence Métropole*



## ► Le PLU, ce qu'il dit et comment il s'applique

Le plan local d'urbanisme assure une cohérence dans le développement de la commune et traduit les politiques définies en matière d'environnement, de développement durable, de cadre de vie ou de déplacements urbains... C'est aussi un document général qui définit les règles de construction pour chaque unité foncière. Il répond à des questions précises : où peut-on construire, que peut-on construire, sous quelles conditions peut-on construire, quels équipements seront réalisés, quels sites seront protégés ? Le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal, est opposable à toute personne publique ou privée, pour l'exécution de tous travaux, constructions, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, pour la création de lotissement et

l'ouverture d'installations classées.

Le PLU de notre commune a été approuvé le 29 juin 2007, vous pouvez consulter et télécharger son intégralité sur le site de la ville : [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr) par le chemin : Votre Mairie/Urbanisme/Règlement PLU. Vous y trouverez la carte générale, les prescriptions et règlements pour chacune des 5 zones. Il est aussi consultable à l'accueil mairie sans rendez-vous aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Les orientations de ce PLU ont permis dans cette période de maîtriser le développement de la commune et surtout de conserver notre cadre de vie par des constructions intégrées grâce à des règles concernant aussi bien la densification, les hauteurs, les distances du domaine public, les styles...

## ► La politique Foncière de la commune pour construire le présent et préparer l'avenir

Le diagnostic fait depuis Mars 2008 est sans appel, la situation est simple : la commune ne possède pratiquement aucune réserve foncière que se soit exploitable pour la construction de logements ou d'équipements. Un domaine important a été cédé ces dernières décennies au Conservatoire du Littoral afin de protéger la commune d'une grande urbanisation, une bonne chose qui doit être soulignée.

Sur le reste du territoire, la commune ne dispose que des bâtiments publics et les terrains qui les entourent, quelques petits terrains dans la zone des aiguilles et des petits bouts de terrains et délaissés de voirie communément appelés "dents creuses". C'est donc un héritage très pauvre en matière de foncier avec lequel il faut travailler pour réaliser un programme de développement des équipements et du logement. C'est pour cela que la commune a engagé une démarche d'acquisition de terrains nécessaires et la vente de parcelles qui n'étaient pas utiles. Depuis mars 2008, les transactions sont les suivantes :

- Achat d'un terrain de 4340 m<sup>2</sup> pour un montant de 54 250 € derrière la nouvelle caserne qui permettra de réaliser plus tard un nouveau projet communal.

- Achat de plusieurs terrains de 6778 m<sup>2</sup> pour un montant de 110 187 € entre le cimetière communautaire et le nouveau centre de secours afin d'y construire une salle des fêtes et de la Culture.

- Achat d'un terrain 1120 m<sup>2</sup> pour un montant de 14 000 € devant le carrefour du Rouet afin d'aménager le futur rond-point.

- Achat en cours de deux terrains de 11618 m<sup>2</sup> pour un montant de 39 731 € à proximité de la déchetterie pour y aménager la future antenne communautaire et dans un deuxième temps le garage municipal.

- Achat par préemption d'un terrain de 713 m<sup>2</sup> pour un montant de 220 000 € face au cimetière communal afin d'y aménager un programme de logements et parking.

- Achat en cours d'un terrain 1066 m<sup>2</sup> pour un montant de 10 660 € dans les calanques (proximité de Figuières) pour recevoir un futur aménagement public.

- Vente de plusieurs terrains morcelés de 12 525 m<sup>2</sup> dans le secteur des Aiguilles pour l'aménagement du Parc logistique sous compétence communautaire.

## ► Politique de Préemption et de biens sans maître pour préparer l'avenir.

### Bien sans maître :

C'est la loi du 13 Août 2004 qui a rendu les communes propriétaires de droit commun des biens sans maître en lieu et place de l'État sous condition de respect d'une procédure de récupération de ces biens qui est très précise. C'est ainsi que ces trois dernières années nous avons engagé par deux fois cette procédure, une première fois en 2009 pour récupérer deux parcelles de 92 m<sup>2</sup> et 341 m<sup>2</sup> situées sur la place des Aires et qui seront utilisées prochainement pour le réaménagement de cette place. Une deuxième procédure vient de se clôturer pour la récupération d'une maison individuelle et son terrain situés à proximité immédiate de l'église, ces biens abandonnés depuis plusieurs décennies ont fait l'objet récemment

de travaux de mise en sécurité suite à squat. Un projet d'intérêt général sera défini et réalisé dans les prochaines années en concertation avec la population.

### Que faut-il entendre par biens sans maître ?

Sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté ou des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de trois ans les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers.



## ► Préempter un bien, une procédure qui n'avait jamais été utilisée sur notre commune

"Le droit de préemption (ou droit de préférence) est un droit légal ou contractuel accordé à certaines personnes privées (locataire, fermier, indivisaire, SAFER...) ou publiques (collectivités territoriales...) d'acquérir un bien par priorité à toute autre personne, lorsque le propriétaire manifeste sa volonté de le vendre". Il ne doit pas être confondu avec le droit d'expropriation dont le régime juridique est totalement différent et qui concerne un changement de propriétaire réalisé d'autorité, alors que le propriétaire initial ne souhaite pas se dessaisir de son bien. Toutes les ventes de biens immobiliers situées dans les zones où un Droit de Préemption Urbain (DPU) est instauré doivent préalablement faire l'objet d'une Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) permettant à la mairie d'être informée des transactions en cours et d'indiquer si elle souhaite ou non exercer son droit de préemption. Cependant, ce droit ne

peut désormais être appliqué que s'il est associé à un véritable projet d'intérêt général, par exemple dans le cadre de la rénovation urbaine ou de la construction de logements sociaux aidés. Le montant de la préemption est fixé par le bénéficiaire du droit de préemption, après avis de France Domaine (service de l'État), contrairement à l'avis souvent répandu, la mairie n'a pas obligation de suivre l'information du prix de marché. C'est effectivement une procédure qui n'avait jamais été utilisée par la commune et qui vient d'être utilisée par deux fois ces derniers mois. Une première fois pour une parcelle qui était mise à la vente dans le secteur des calanques et une nouvelle fois pour une parcelle située au quartier des Rompides, face au cimetière communal.

### Prix des domaines

La valeur vénale d'un bien immobilier correspond au prix le plus probable auquel ce dernier pourrait se vendre dans un lieu et à un moment déterminé. France Domaine détermine, en particulier, la valeur vénale du bien à partir des mutations les plus récentes intervenues dans un même secteur géographique et portant sur des actifs similaires.

## ► Traitement des dossiers d'urbanisme.

Les dossiers d'urbanisme sont traités par les services municipaux qui ont reçu délégation de ce domaine en 2002... Nous sollicitons aussi les services de la Communauté Urbaine, de l'état ou des organismes spécialisés (Conseil Architecture Urbanisme Environnement, préventionnistes, pompiers, accessibilité) pour le traitement de certaines situations plus délicates ou compliquées. Par exemple pour l'instruction du Permis de Construire du prochain secteur de logement des Coullins, nous avons fait appel à un bureau d'étude. Sont donc traitées par le service urbanisme municipal toutes Demandes Préalables (DP) qui concernent les travaux d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>, les clôtures, les piscines, les ravalements de façades...et les Permis de Construire (PC) qui concernent les constructions nouvelles, les modifications, les changements de destination, les modification du volume de l'habitation avec percage ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur... vous pouvez télécharger toutes ces précisions sur le site de la ville.

Le service Urbanisme est à disposition des administrés et de leurs architectes (si la surface hors œuvre net de la future construction dépasse 170 m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est

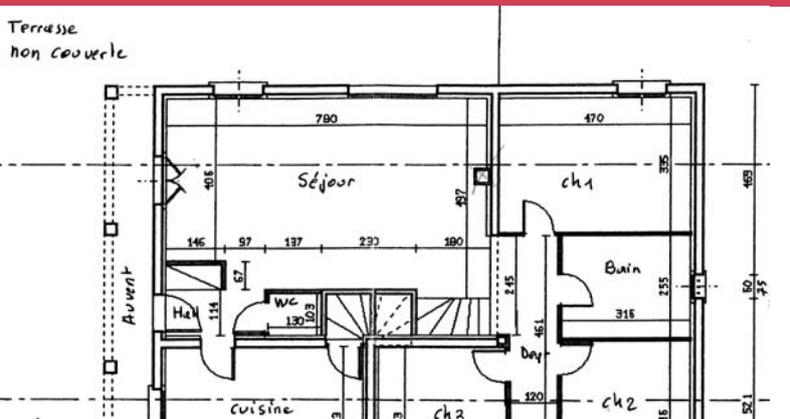
obligatoire) pour répondre à toutes les précisions pour leurs projets de constructions. Cette pratique au préalable du dépôt du Permis de Construire est la meilleure méthode pour ne pas essayer un refus et éviter des dépenses inutiles de montage des projets (confections de plans, relevés géométriques, études de sol...) Le service urbanisme qui instruit les permis prend les rendez-vous tous les mercredis. (Téléphone : 04 42 44 88 90 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00). Nous avons aussi une fois par mois la présence d'un architecte conseil du CAUE sur rendez vous, service gratuit à la population.

À noter que la durée de validité des permis de construire est de 2 ans. Durant cette période, vous pouvez à tout moment (avant la déclaration d'achèvement des travaux) demander un permis de construire modificatif en vue de réaliser des travaux de modifications mineures.

Notons qu'une déclaration d'ouverture de chantier est nécessaire avant de débiter les travaux.

Ci-dessous le tableau détaillant le volume de dossiers traités ces cinq dernières années :

	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011
Déclarations Préalables accordées	90	109	135	139	124
Permis de Construire accordés	88	65	46	71	66



## ► L'instruction des permis de construire ou des déclarations préalables

La procédure d'instruction des permis de construire ou des déclarations préalables obéit à la même logique : le demandeur doit apporter des éléments grâce auxquels il prouvera que son projet ne porte pas atteinte au règlement d'urbanisme applicable à son terrain d'accueil.

Ces preuves sont exposées dans le dossier : plans, pièces écrites. Ce sont ces éléments qui seront examinés par un agent public : l'instructeur.

Jusqu'à ce que le maire signe l'arrêté accordant ou refusant le permis les pièces du dossier ne peuvent être consultées par le public.

Pendant la période dite d'instruction du dossier, seuls, l'instructeur, le Maire, l'adjoint délégué à l'urbanisme et les experts sont habilités à travailler sur le dossier.

Ce n'est que lorsque l'affichage légal est effectué en mairie que les documents sont rendus publics.

La procédure ne s'arrête pas à la production de l'arrêté d'accord ou de refus de votre projet, le service instructeur s'assure aussi du respect de cet arrêté par le demandeur, par exemple en effectuant un contrôle sur le terrain.

## ► Travaux irréguliers

"En application de l'article L. 480-1 du code de l'urbanisme, le maire est tenu de faire dresser un procès-verbal en cas d'infraction aux règles du code de l'urbanisme dès que l'élément matériel de cette infraction peut être constaté.

Le premier acte est dans tous les cas de figures la mise en demeure par le maire d'avoir à faire cesser les travaux, cela se traduit par une rencontre avec le pétitionnaire afin de lui expliquer ce qu'on lui reproche.

Si l'acte est régularisable par un PC modificatif ou une DP cela sera fait par contre si rien ne peut être régularisable ou le propriétaire ne souhaite pas remettre à l'état initial son bien

un PV sera dressé. Ce procès-verbal doit être dressé par un fonctionnaire ou un agent dûment commissionné et assermenté, et doit relater les constatations qu'il a effectuées dans le cadre de sa mission. Une fois le procès-verbal dressé, le maire doit en assurer sans délai la transmission au parquet ; il agit au nom de l'État. Dès qu'un procès-verbal a été dressé, le maire peut, à titre "conservatoire", ordonner l'interruption des travaux, en application de l'article L. 480-2 du code de l'urbanisme, si l'autorité judiciaire ne s'est pas déjà prononcée et à condition que les travaux litigieux ne soient pas déjà achevés.

## ► Recours des tiers à l'égard des permis

Les recours à l'égard des permis peuvent être adressés au préfet au titre du contrôle de légalité, le recours contentieux devant le juge administratif, recours gracieux devant l'administratif. Le requérant peut être soit le demandeur du permis, soit un tiers à condition qu'il justifie d'un intérêt pour agir. Le délai de recours contentieux dont le pétitionnaire dispose est de deux mois à compter de la notification de la décision contestée. Pour les tiers, ce délai court à compter du premier jour d'une période continue de 2 mois d'affichage réglementaire sur le terrain.

En outre, dans les 8 jours de sa délivrance un extrait du permis est publié par voie d'affichage à la mairie pendant une durée de 2 mois. La date de la DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) est importante car aucune sanction d'annulation d'un PC ne pourra être recevable à l'expiration d'un délai d'un an à compter de l'achèvement de la construction.

**Le double objectif de ne pas refuser de permis et de ne pas entrer dans des procédures, nécessite de bien consulter le PLU, ne pas hésiter à prendre conseil auprès du service urbanisme, de l'architecte conseil du CAUE afin qu'ils vous conseillent et vous renseignent sur toutes les possibilités qui vous sont offertes.**

## >> Stage Multisports : une première à renouveler

À l'initiative de la municipalité, et avec la participation des associations sportives : Impact, Club de Handball, Gym ensuès, le tennis club et le club de judo, le premier stage multisports a permis à plus de 80 enfants (âgés de 6 à 12 ans) de découvrir plusieurs disciplines sportives pendant les vacances de la Toussaint. Encadré par les professeurs des différents clubs concernés, chacun a pu pratiquer chaque jour diverses activités. Les remarques et les impressions positives qui nous sont parvenues en fin de stage, de la part des enfants, des parents et des animateurs sont une réelle satisfaction, qui conforte l'ensemble des organisateurs dans l'idée de renouveler cette expérience l'an prochain.



## >> Don du sang : des besoins en hausse constante



Le don du sang est un acte civique qui permet de sauver des vies et d'aider les malades à vivre mieux. Il permet à l'Etablissement Français du Sang de fabriquer et distribuer des produits sanguins labiles et de soigner chaque année un million de malades. Le besoin en sang ne cessant d'augmenter, nous rappelons que chacun peut donner son sang dès l'âge de 18 ans, jusqu'à 65 ans pour les femmes et 70 ans pour les hommes. Il est important de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge au don du sang dans l'espoir qu'ils deviennent les donateurs de demain. Ensuès organise cinq collectes par an auxquelles nous vous invitons vivement à participer. Rendez-vous pour cela au foyer socioculturel le 6 janvier (15h-19h30), le 10 mars (8h-13h) ou encore le 12 mai (8h-13h). Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces dates sur le site Internet de la ville ou sur notre panneau lumineux.

## >> Escapade : Une édition taillée pour les costauds

Les gros orages annoncés n'ont en rien découragé les nombreux participants de cette nouvelle édition. Un groupe de coureurs du Niger est venu cette année relever le niveau (déjà très élevé) de cette course. Tout au long des 12,5 kms de l'exigeant parcours, les participants ont du braver la boue des chemins sur un terrain rendu glissant par les précipitations des jours précédents.

Nous noterons cette année encore, les belles performances de nos locaux (y compris ceux de la marche nordique dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année). Un grand bravo à tous les participants, ainsi qu'aux organisateurs et bénévoles, qui œuvrent pendant des mois afin que cette manifestation soit une belle réussite. Et à l'année prochaine...

## >> Les vertus de la Marche Nordique!

Depuis 2009 sur la Côte bleue (entraînement essentiellement en nature, sur circuits variés), l'association Nordic Walking Attitude, club affilié à la fédération française d'athlétisme, développe l'accès à cette discipline dans la convivialité, au contact de la nature, et encadrée par 3 entraîneurs diplômés. Elle participe aussi au succès de l'Escapade en association avec L'Escapade du Pied et la Municipalité. Plusieurs niveaux sont à la disposition des pratiquants : niveau doux (santé, remise en forme, rééducation...), niveau actif et niveau sportif avec une participation aux manifestations régionales de la discipline. La marche nordique est apparue dans les pays scandinaves dans les années 1970. Il s'agit d'une activité recommandée par le corps médical et où chacun peut y trouver un impact intéressant. Elle est idéale pour la reprise du sport en douceur, elle renforce les capacités cardio-respiratoires et soulage les articulations, notamment les genoux, le dos et les hanches.

Alors, si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec Sandrine au 06 99 33 84 08 ou en vous rendant sur le site [www.nordicwalking-attitude.fr](http://www.nordicwalking-attitude.fr).





## >> Un agrandissement du cimetière communautaire attendu

Un équipement qui était devenu nécessaire après une première tranche mise en service en fin 2008. " C'est donc grâce à la Communauté Urbaine que nous sommes enfin satisfaits de pouvoir proposer une solution aux familles dans ces moments difficiles où survient cette demande et où il n'est pas nécessaire de rajouter de la peine", c'est ainsi que s'exprimait M. le Maire en présence des

élus de la commune et les représentants de la Communauté Urbaine dont le Président Eugène Caselli qui insistait sur le besoin de proximité "le cimetière communautaire est géré conjointement par la commune et la communauté urbaine, l'accueil du public est assuré par la mairie et la gestion de l'équipement par le personnel communal mis à disposition". Un équipement bien intégré dans le site

et de qualité qui inspire quiétude, recueillement et qui va être mieux desservi par l'aménagement d'un rond-point et d'un parking juste en face par la communauté urbaine. Voilà un bel exemple qui montre bien la bonne prise en compte du besoin des communes par l'établissement communautaire qu'est la CUM.

## >> Le parc National des Calanques adopté par le conseil communautaire

Après de longs mois de discussions et de négociations avec allers et retours avec le National, la majorité des élus de l'assemblée communautaire s'est prononcée favorablement. Pourtant de nombreux points interrogent plusieurs communes qui sont concernées par le périmètre adopté notamment le zonage proposé. En effet même si tous les élus consentent qu'il faille protéger, restaurer et valoriser notre littoral qui est exceptionnel, les nouvelles dispositions concernant les pêcheurs, les promeneurs, les plaisanciers, les propriétaires de cabanons... sont à la fois trop contraignantes et pas suffisamment précises pour être acceptés en l'état. Les communes ont donc fait leurs observations au commissaire enquêteur qui va mener l'enquête publique. Pour rappel, notre commune en accord avec ses voisines de la côte bleue Carry le Rouet, Sausset les Pins, Le Rove et Martigues a refusé de voir le territoire de la côte bleue incorporé dans le périmètre du Parc National.



En effet le Parc Marin de la Côte Bleue assure déjà une réelle protection bien maîtrisée et efficace depuis 1983.

Les élus d'Ensues se sont donc prononcés par un vote d'abstention.



## >> la Bibliothèque Élisabeth Badinter

La Bibliothèque dont vous êtes nombreux à arpenter les rayonnages régulièrement vient d'atteindre 2075 adhérents dont 140 nouveaux inscrits cette année.. Nous vous proposons un tour d'horizon de cet espace culturel en perpétuelle évolution.

### Un outil au service de tous les publics

Lieu de toutes les rencontres, qu'elles soient littéraires, ludiques, ou festives, elle bénéficie aujourd'hui d'un fonds propre conséquent de près de 9000 ouvrages. Que vous soyez en quête d'un roman, d'un CD audio ou d'une bande-dessinée, nous vous rappelons que le prêt de livres ou de documents y est entièrement gratuit pour les résidents de la commune.

### Une fenêtre ouverte sur notre patrimoine culturel

Au service de la lecture publique, cet équipement développe aussi une programmation d'animations culturelles ambitieuse : expositions et conférences thématiques, spectacles pour petits et grands, partenariats avec les associations de la commune, rencontres littéraires avec les auteurs, échanges avec les lecteurs, ateliers jeunes publics, contes et spectacles musicaux pour les tous petits, partenariat avec les écoles, le centre de loisirs ou la crèche...il y en a pour tous les goûts. Membre actif du réseau de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), c'est aussi un outil qui permet une réelle égalité d'accès à la connaissance.

### Un lieu moderne dédié aux nouvelles technologies

La Bibliothèque vous accueille dans son espace multimédia et vous offre aussi la possibilité d'accéder à la culture numérique. Doté de 3 ordinateurs (qui sont en cours de renouvellement actuellement), cet espace convivial, permet aux visiteurs de bénéficier d'un accès libre à Internet. Il s'agit également d'un lieu de formation et d'information, qui avec l'appui d'un agent de la médiathèque, est à disposition des personnes qui souhaiteraient s'initier à l'utilisation de divers logiciels informatiques (sous réserve d'une inscription au préalable), effectuer une recherche, ou s'exercer aux techniques informatiques grâce à des ateliers de plusieurs niveaux.



### Une équipe dynamique à votre service

Composé de trois personnes aux compétences complémentaires, le personnel de la bibliothèque enrichit chaque mois le fonds destiné à la lecture publique. En rapport avec l'actualité, qu'elle soit littéraire ou plus générale, cette équipe cherche quotidiennement à répondre aux attentes des adhérents. A votre écoute, elle prodigue conseils et suggestions, s'occupe de satisfaire vos recherches d'ouvrages et gère scrupuleusement le catalogue. Elle organise aussi tous les 2 ans un grand salon du livre dont la prochaine édition vous sera proposée en mai 2012.

### La Création d'un comité de lecture et d'un portage de livres en perspective

La municipalité, dans sa volonté de moderniser l'accès à la lecture publique, entend poursuivre le développement des activités proposées par la Bibliothèque au delà de la programmation annuelle déjà existante. Parmi les actions nouvelles, nous vous inviterons prochainement à participer à un comité de lecteurs qui aura pour mission de susciter votre curiosité et votre sensibilité par des échanges dans lesquels les participants pourront confronter leurs lectures et leurs impressions. La création d'un service de portage de livres à domicile destiné aux personnes ne pouvant se déplacer est aussi en cours de constitution. Pour reprendre le titre d'un célèbre ouvrage d'Elisabeth Badinter, n'hésitez pas à pousser la porte de la Bibliothèque et entrez dans un lieu dédié à toutes "Les Passions Intellectuelles".



## >> Les vertus du compostage enseignées aux enfants !

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, en collaboration avec MPM, notre commune a organisé le vendredi 25 novembre une belle initiative à l'école élémentaire. Le but était de sensibiliser les enfants au tri des déchets mais aussi à l'éco compostage. C'est l'association "Accueil et rencontre" qui a concocté des ateliers spécifiques à vocation pédagogique. La règle d'or est de mélanger pour moitié feuilles, broya de bois et de carton, taille de haie finement coupée (brun, sec, carbone) à la moitié de tonte et déchets de cuisine (vert, humide et azoté). La digestion aérobie va conduire à la transformation de ces matières en six à neuf mois, en compost. Cette action dédiée au développement durable vient compléter la possibilité offerte aux habitants volontaires de la commune de se doter d'éco-composteurs individuels.

Une 1<sup>ère</sup> distribution organisée en mars 2011 sur le marché hebdomadaire du samedi avait permis de distribuer plus de 100 éco-composteurs.

Les demandeurs non encore dotés et inscrits sur liste d'attente ont pu être approvisionnés depuis. Pour les ensuënnés dont la demande n'a pas encore pu aboutir, sachez que les inscriptions se font en Mairie et que la prochaine distribution devrait être assurée en tout début 2012. Ils seront invités alors à venir retirer leur appareil à l'antenne communautaire moyennant une somme de 10 € (paiement par chèque ou espèces), un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



## >> Un bilan très satisfaisant pour le Parc Marin de la Côte Bleue.

L'année aura été très efficace grâce à l'équipe du Parc Marin organisée autour du Directeur M. Frédéric Bachet renforcée par 4 saisonniers.

Participation active aux projets d'Aires Marines Protégées, à la réflexion d'implantation de récifs artificiels, inventaires des espèces patrimoniales dans les calanques, forum des Aires Marines Protégées à Mayotte, suivi des peuplements d'oursins, suivi de l'algue "Ostréopsis ovata", écriture du DOCOB (Document d'Objectif) de la démarche Natura 200 Côte Bleue Marine...

autant de domaines où la participation de l'équipe du Parc marin de la Côte Bleue participe par son appui technique et scientifique et qui est fort apprécié de tous nos partenaires pour qui le par cet son expérience en font une référence notable. À noter aussi un effort important de surveillance des deux réserves de Carry et du Cap Couronne qui a permis de dresser 7 procès verbaux d'infractions de chalutage. Et enfin un rôle primordial d'information, de sensibilisation, et d'éducation du public avec la participation de 21 classes

## >> Des étudiants se mobilisent pour notre environnement

Pour la deuxième année consécutive, l'association étudiante l'Oïkos du département environnement de l'Université de Provence, centre St Charles, a choisi la commune d'Ensuès la Redonne pour organiser sa journée d'intégration destinée à accueillir ses nouvelles promotions. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'étudiants étaient accueillis chaleureusement par les élus lors d'un petit déjeuner en salle des Mariages. Avec l'appui des navettes mises gracieusement à disposition par la Communauté Urbaine MPM et par la ville, les étudiants se sont rendus en équipes sur les sites de collecte.



Ils ont arpenté pendant la matinée les plages de La Redonne, de Figuières et des Anthénors, la RD5, l'Escalayole, le vallon de Graffiane ainsi que la zone des Aiguilles. Ce ne sont pas moins de 7 m<sup>3</sup> de détritiques qui ont été ramassés, un volume en nette diminution par rapport à 2010. L'ensemble des participants a pu partager un repas bio offert par la municipalité au foyer socioculturel avant de profiter du littoral et des calanques sous un beau soleil. Bravo à tous pour cette journée éco-citoyenne qui restera un bel exemple impliquant, étudiants, enseignants, personnel municipal et communautaire, et élus.

soit 536 élèves.

Rendez-vous aux journées de la mer qui auront lieu les 20 et 21 janvier à Carry.





## >> À la découverte de la nouvelle table d'orientation des Caucarières

Nous avons la chance en Provence de bénéficier de quelques belles journées ensoleillées, et ce même au cœur de l'hiver. Pourquoi ne pas en profiter pour découvrir ou redécouvrir les formidables panoramas que nous offre notre littoral ? Pour cela, il vous suffit de vous rendre au bout de la route des Bourgailles, au pied de la barrière DFCI.



Là vous découvrirez le point de départ d'un chemin de randonnée balisé de 4,5 kms. Un panneau vous en détaille l'itinéraire. Entièrement fléché, il vous emmène à travers le massif forestier vers un point culminant. C'est là que vous pourrez découvrir une table d'orientation toute nouvelle conçue à l'initiative de la Municipalité, en collaboration avec le Conservatoire du Littoral.

La Côte Bleue s'offre à vous à 180° avec les points particuliers de notre rivage détaillés sur une carte. Des textes explicatifs sur la faune et la flore de la Côte Bleue vous offrent aussi un autre regard sur la nature.

Grâce à ce formidable point de vue, la Côte Bleue offre une immense fenêtre de nature préservée sur dix kilomètres de côtes. A l'est, la baie de Marseille et les îles du Frioul, au centre nos 5 calanques,

et à l'ouest le phare de la Couronne. Pour rappel, cette table d'orientation a la particularité d'avoir été réalisée par une entreprise d'insertion qui permet à des personnes éloignées de l'emploi de se (re)professionnaliser par le biais de l'activité même de l'entreprise.



## >> La nécessité de traiter les Bandes de Débroussaillage Sécurité (BDS)

Qui ne s'interroge pas quand il voit un débroussaillage important de zones dans notre si beau massif ? Que l'on soit chasseur, promeneur, ramasseur de champignons, nous avons du mal à accepter cette situation. Et pourtant les règles de protection des axes pouvant permettre une échappatoire en cas d'incendie sont à respecter nous expliquent les sapeurs pompiers et les responsables de l'entretien des forêts de l'ONF et du Conservatoire du littoral. La piste de Méjean dite "chemin des caucarières" a effectivement été débroussaillée ces derniers mois transformant fortement une zone qui était très dense.

Un paysage choquant d'autant plus que depuis des années ce secteur n'avait jamais été traité et c'est pour cela que le débroussaillage d'aujourd'hui a du être fait en partie de façon mécanique à cause de la topologie pour mettre les arbres à distance et broyer la végétation basse ne laissant aucune place à la conservation de petits bosquets. Cette route aussi appelée route du feu, permettra dans les prochains mois de permettre un itinéraire de déviation suite aux travaux d'assainissement des calanques.

C'est par contre en concertation avec les chasseurs et les services de l'ONF que les

débroussailllements d'entretien programmés en 2012 seront faits.





## >> Georges Brassens méritait bien ça

Trente ans... Et oui déjà, c'est si loin et pourtant si présent encore dans les esprits. Il l'avait souvent chanté, la mort ; mais en 1981 c'était sa dernière chanson, peut être sa plus mauvaise partition... Depuis, qui n'a pas chanté Brassens ? C'est pour mieux l'honorer que les membres du Foyer Rural ont souhaité faire vivre son œuvre à travers une journée pendant laquelle l'éclectisme des interprétations a permis de revisiter ce troubadour des temps modernes.

Ce moment a été l'occasion d'un partenariat entre le Foyer Rural et la Municipalité qui ont soutenu le projet d'un travail artistique effectué par Michel Melchionne avec les enfants de l'école élémentaire, et dont la restitution au foyer socioculturel fut fort appréciée par de nombreuses familles venues écouter cette superbe chorale formée pour l'occasion. Une façon singulière de mesurer combien l'œuvre de Brassens est intemporelle, intergénérationnelle et n'est pas prête de s'éteindre.

## >> Le chocolat en vedette de la semaine du goût

Dans le cadre de la "Semaine du goût", malgré une météo très pluvieuse, c'est dans une très bonne ambiance qu'a eu lieu l'atelier cuisine le 5 novembre dernier avec pour thème "le chocolat". Tous les participants ont pu apprécier les conseils et astuces donnés

par le très expérimenté chef cuisinier venu les aider à élaborer tout un tas de mets délicieux et sucrés. Adultes comme enfants s'en sont donnés à cœur joie et après avoir apprécié les petits moments de dégustation, chacun est reparti muni de sa précieuse confection !



Sabrina Benkenouche, conseillère municipale en charge de la lecture publique, présente les grandes orientations de la Municipalité concernant la Bibliothèque Élisabeth Badinter : *"Notre objectif est de valoriser la bibliothèque comme un lieu vivant, ouvert, où chacun peut se retrouver autour d'activités diverses (lectures, ateliers, écoutes musicales ...). Le fonds de livres est ouvert à vos désirs, il n'est pas figé. En effet, sur un simple appel téléphonique, l'équipe peut vous réserver un livre directement à la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) et, sous réserve de sa disponibilité vous le mettre à disposition dans les plus brefs délais. Vous y trouverez aussi une équipe dynamique et impliquée avec qui il est passionnant de travailler et qui souhaite vous apporter, chaque jour, de nouveaux services. La bibliothèque est un espace vivant qui n'attend plus que vous, alors si ce n'est déjà fait, venez vite vous y inscrire".*

L'après-midi, les enfants accompagnés de leur parents ont pu découvrir les origines du célèbre chocolat, écouter les doux contes de Clément Goguillot sur le désir ou la gourmandise, pour ensuite déguster les mets savoureux qu'il a réalisés devant les spectateurs. Une manière bien agréable de nous rappeler le caractère inséparable de la saveur des mets et celle des mots.



## >> Et Viva Mexico !

La 2<sup>ème</sup> édition de "bibliothèques en fête" fût un temps fort qui a permis à tous les publics d'aller à la rencontre de la culture mexicaine. La superbe exposition de photos et d'objets du Mexique, prêtés gracieusement par des habitants de la commune et communes voisines (que nous remercions chaleureusement pour leur généreuse participation) n'était qu'une simple entrée en matière. Les enfants ont pu participer aux séances de contes, d'ateliers d'art plastique ou d'ateliers musicaux, animés par des conteurs et artistes émérites. Les adultes quant à eux, ont pu découvrir une forme littéraire atypique dans le cadre d'une lecture à haute voix par un jeune et talentueux comédien en la personne de Jérémie Bédrune, avec une mise en scène des nouvelles de l'auteur mexicain Enrique Serna (auteur entre autres de "Amours d'occasion").



La projection du documentaire "Mexique précolombien et d'aujourd'hui" a, pour sa part, permis d'apporter un éclairage sur l'histoire de cette civilisation si novatrice et son évolution à travers les influences aztèques et espagnoles. Au final, cette édition a offert aux curieux un bel aperçu de la richesse et de la diversité de cette littérature qui sait aussi s'aventurer hors de ses propres frontières.



## >> À la découverte du projet ITER et de la Biodiversité

Dans le cadre de la fête de la Science, sur le thème "science et biodiversité", une cinquantaine d'ensuénéens ont eu le privilège de se rendre en car sur le site de Cadarache afin de découvrir la complexité du projet ITER.

Ce programme, qui devrait aboutir d'ici novembre 2019, nous est décrit comme l'une des aventures scientifiques les plus ambitieuses de notre temps. La construction de l'installation bat son plein à Cadarache où 34 nations collaborent ensemble pour réaliser le "premier plasma" de la machine d'ITER qui doit démontrer la faisabilité scientifique et technologique de l'énergie de fusion, et ouvrir ainsi la voie à son exploitation industrielle et commerciale. Ce programme de fusion poursuit un double objectif : obtenir un gain énergétique net et préparer le futur réacteur de démonstration. ITER qui a été conçu pour produire 500 MW d'énergie à partir d'un apport externe de 50 MW, c'est-à-dire pour générer dix fois plus de puissance qu'il n'en aura reçu.

Alors que le débat sur les dangers du nucléaire bat son plein, ITER n'échappe pas cependant à la vigilance écologiste. Ce type d'installation pose question vis-à-vis de la résistance des alliages et composites devant faire face à l'agression des neutrons sur de longues périodes et sur la radiation résiduelle dans ses matériaux en cas de démantèlement. Qu'en est-il de l'espace qui va être laissé au développement des autres sources d'énergie d'appoint tels que le solaire, l'éolien, énergie des vagues et courants marins, le géothermique profond, la biomasse... devant un tel projet représentant des enjeux financiers considérables ?

Autant de questions que n'ont pas manqué de se poser nos visiteurs d'un jour. L'excursion a permis également de visiter l'espace forestier où des professionnels de l'environnement ont pu présenter leur programme de recherche scientifique sur le thème "forêt et biodiversité".



En effet, des mesures sont prises actuellement pour sauvegarder certains arbres et espèces protégées (orchidées, insectes comme le Pique Prune et le Grand Capricorne...) afin de compenser les défrichements liés à l'aménagement du site ITER. Le débat classique sur les relations entre science et nature est plus que jamais posé.





## >> Un bon Bilan Sécurité cet été

La réunion bilan de l'été a permis de recueillir la satisfaction des participants pour cette année qui a été calme. En présence du capitaine Freitag chef de la brigade de gendarmerie et M.Gérard Pezzatini, capitaine du Centre de secours, l'adjoint à la sécurité, Marcel Turchiuli a fait le point du dispositif estival avec 5 policiers municipaux, 4 ASVP et 2 saisonniers aux barrages. Un effectif qui a permis une meilleure présence de terrain de l'avis de tous avec notamment l'organisation de patrouilles nautiques avec la CUM, des tournées "tranquillité vacances" et nocturnes... Les chiffres présentés par la gendarmerie notent une stabilité sauf pour les conflits de voisinage qui ont augmenté. Le dispositif de renfort d'été a permis de disposer de 25 hommes avec une patrouille de 6 gendarmes en permanence. Le nouveau centre de secours "Côte bleue Est" disposait de 7 pompiers en permanence renforcés par 9 pour les feux de forêts et 7 pour les plages. Le Commandant Martrenchard d'Istres expliquait la nécessité de la participation citoyenne, chose entendue puisque en ce début décembre l'interpellation de deux individus a été possible à la Redonne grâce au signalement d'administrés.

## >> L'assainissement collectif arrive dans les calanques

À l'initiative de la Municipalité et en collaboration avec les services de la Communauté Urbaine, une réunion d'information a permis le 18 octobre de présenter à tous les riverains l'organisation des travaux d'assainissement à venir, les différentes phases, le calendrier le positionnement des pompes de relevage et des tuyauteries. La carte du réseau a été projetée et les questions d'ordre privées et liées aux espaces dont la voirie n'est pas publique ont reçu des réponses adaptées. Les informations pratiques sur les horaires de travail des entreprises, les nuisances pour la circulation, les problématiques d'accès des véhicules de secours, les tarifs de connexion, ou les délais pour se connecter ont été communiqués. Le chef de chantier s'est engagé à répondre aux particularités qui naîtront au cours de l'avancement du chantier. M. Le Maire et son premier adjoint à l'urbanisme ont également proposé de faciliter la rencontre des riverains du domaine privé, par secteur, afin de les aider dans leurs démarches.

En effet de nombreux propriétaires ne se connaissent pas et ne se rencontrent pas ou ne se croisent que l'été, ils sont donc demandeur d'aide afin d'organiser en mettant à disposition un lieu de réunion c'est ce qui va être proposé dès le début 2012 par la municipalité. Les travaux de cette tranche seront terminés avant l'été 2012 afin de ne pas perturber la période estivale. Le chantier s'étalera jusqu'en fin d'année 2012. À compter de cette date, le délai de branchement des particuliers sera de 2 ans, soit jusqu'en fin 2014 (des délais supplémentaires pourront être accordés aux propriétaires qui viennent d'installer dernièrement un assainissement autonome validé par le SPANC.). Les services de la Ville et de la Communauté Urbaine se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Nous vous invitons aussi à prendre connaissance du détail de ces travaux et des problématiques de circulation qui y sont liées sur le site Internet de la ville et sur le panneau lumineux de l'hôtel de ville.



**En raison des travaux d'assainissement dans les calanques sur le secteur de la route qui va du Port de la Redonne à l'avenue Martin, la route sera complètement fermée à la circulation de 8h à 17h à partir du 9 janvier 2012. La route du Feu qui part du parking de Grand Méjean pour aller jusqu'aux Bourgailles sera ouverte à la circulation pendant la durée des travaux. Merci de votre compréhension.**



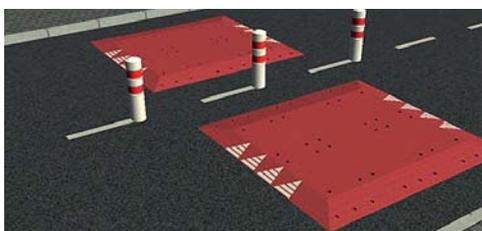
## >> Travaux sur les trottoirs de Chantegrive

Les programmes d'entretien de la voirie se poursuivent à rythme régulier sur notre commune. C'est ainsi qu'une réfection des trottoirs et de certaines parties de la chaussée sur la promenade des Flamands roses ont été réalisés, notamment en raison des dégradations occasionnées par les racines des pins au fil du temps. En concertation avec le CIQ de Chantegrive, il a été décidé de continuer la remise en état de ces trottoirs, en commençant par ceux de la promenade de Chantegrive. Cela permettra dès le printemps de reprendre les plantations avec l'aide technique de notre prestataire et d'entente avec le CIQ sur le choix des espèces. Ce programme se poursuivra en 2012 et 2013 dans un souci de sécurité pour les usagers du domaine.



## >> Réflexions sur la mise en place de nouveaux ralentisseurs

Des mises en service de nouveaux ralentisseurs sur la commune sont actuellement à l'étude. Sur le programme 2012, la Municipalité a demandé aux techniciens de la CUM d'étudier les possibilités de mise en place sur le haut de la promenade de Chantegrive au niveau du transformateur EDF, sur la promenade des Flamands roses (entre l'impasse des cols verts et la rue des éperviers). D'autres secteurs sont concernés à la demande des CIQ, que ce soit dans la traverse de la Reynarde ou sur le chemin des Besquens (entre le cabinet médical et le rond-point). Nous vous tiendrons informés prochainement des différentes décisions prises à ce sujet.



## >> Les aires de jeux de la commune vont faire l'objet d'un lifting

Comme nous l'impose la législation, un contrôle de l'ensemble des aires de jeux de la commune (terrain rouge de Chantegrive, gymnase et école maternelle) a été réalisé cet automne. Les résultats de ce contrôle nous ont conduit à prendre certaines mesures conservatoires interdisant l'utilisation de quelques jeux à l'école maternelle immédiatement condamnés en attendant leur remise en état qui sera effectuée pendant les vacances de Noël. L'aire de jeux du gymnase diagnostiquée comme trop vétuste (il faut reconnaître qu'elle a fait son temps...) et non réparable a quant à elle été interdite d'accès par arrêté municipal et sera prochainement renouvelée.



Ces dépenses seront inscrites au budget 2012.

En attendant, nous remercions les familles de leur compréhension mais il en va de la sécurité de nos enfants.

## >> La fontaine du village enfin ressuscitée

La fontaine du village Place du 14 Juillet a fait peau neuve. Après un nettoyage en profondeur de sa pierre, nous avons remis en service le système de circulation d'eau. Dans un souci de développement durable, l'eau est récupérée dans le puits attenant et renvoyée dans celui-ci en circuit fermé. La pompe est équipée d'un programmeur qui permet à ce système de fonctionner par intermittence dans la journée. Cependant, pour des raisons sanitaires évidentes, nous vous informons que cette eau reste impropre à la consommation. Les jardinières qui entourent le puits vont être regarnies pour le plus grand bonheur des riverains et des promeneurs.



## >> Concours de dessins ouvert à tous

Dans le cadre du salon du Livre et de la Bande-dessinée 2012, un concours de dessins est ouvert à tous avec une remise de prix le samedi 12 mai. Les participants doivent s'inscrire à la bibliothèque et pourront y déposer leur dessin jusqu'au samedi 31 mars. Chacun de vous pourra voter pour ses dessins préférés grâce à une urne mise à votre disposition à la Bibliothèque. Pour tous renseignements, veuillez contacter l'équipe de la Bibliothèque au 04 42 45 72 87.

## >> Concertation budgétaire 2012

Comme vous y êtes habitués désormais, nous vous proposons à nouveau de vous associer à l'élaboration du budget de la commune et vous convions aux diverses rencontres.

Pour cela, nous vous donnons rendez-vous le mardi 21 février à 19h dans la salle des Mariages pour participer à une réunion publique de concertation budgétaire. Cette date sera suivie par le 1<sup>er</sup> Conseil Municipal de l'année le jeudi 23 février à 18h30, pour le Débat d'Orientation Budgétaire. Par la suite, nous vous invitons à assister au vote du budget 2012 qui se fera dans le cadre du Conseil Municipal du jeudi 29 mars.

Cette démarche est importante car elle vous permet de vous informer, de donner votre avis et d'échanger avec vos élus. Si vous souhaitez participer à la vie citoyenne de la commune, n'hésitez pas à venir à toutes ces rencontres.

## >> Sortie-spectacle au théâtre des Salins à Martigues

En exclusivité dans la région (spectacle phare des Salins pour la saison 2011/2012) et après le succès international de Rain, présenté en 2009, la troupe d'Éloïze revient avec sa dernière création : ID, qualifiée de version hip-hop de West Side Story adaptée pour le cirque. Un grand spectacle pour d'émerveiller en famille !

Sortie en autobus à partir de la commune. Départ samedi 18 février à 18h30.

Tarifs : Tarif plein : 20 €, Tarif réduit : 15 €, Tarif - 12 ans : 10 €.

Attention places limitées. Réservation auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

## >> Edmonde Franchi revient dans le cadre de la Journée de la Femme

Le samedi 24 mars à 21 h, au Foyer Socioculturel, venez découvrir "De toutes beautés", la dernière création d'Edmonde Franchi. "Un vieil immeuble menacé de destruction, une vaste opération de rénovation, des habitantes en situation de fragilité, une heure précise : 13h30, un feuilleton d'amour diffusé par les téléviseurs dans tous les appartements : Dans le tourbillon de l'amour. Des histoires de solidarités, de résistances face aux menaces d'expulsions, des parcours d'immigration, de mémoires, des confrontations de générations, de milieu, d'origines, des visages de femmes de toutes origines... de toutes beautés".

Tarif plein : 8 €, Tarif réduit : 6 €, Tarif Jeune Public : 4 €. Réservation auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

## >> Sortie à l'Abbaye de Montmajour

Nous vous invitons samedi 21 janvier à partir de 13h30 à une visite à l'Abbaye de Montmajour. Cet édifice, chef d'œuvre de l'art médiéval, situé en plein cœur du pays d'Arles, fondée en 948 par des moines bénédictins et inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, vous permettra de découvrir ce grand site et ses espaces naturels protégés propices à la méditation : visite d'1 h 15 commentée par un guide et départ en autobus à partir de la commune. La visite est gratuite mais les places sont limitées. Réservation auprès de Laurence au 04 42 44 88 88



## >> Saint Maur 2012 : demandez le programme !

Cette année les festivités de la St Maur vous proposent de faire la fête pendant 3 jours, les 13, 14 et 15 janvier.

### Election de Miss Ensues

La soirée du vendredi permettra l'élection de Miss Ensues 2012. Une dizaine de candidates, originaires de la Côte Bleue, défilent devant le public en plusieurs tenues (tenues de ville, robe de soirées, maillots de bain et robes de mariés). Un jury désignera la gagnante. La soirée se poursuivra ensuite dans l'ambiance "caliente" des soirées d'Ibiza avec un DJ, ses danseuses et des distributions de gadgets.

### Animations et chants médiévaux au village

Rendez-vous le vendredi soir à l'église pour un concert gratuit de chants et de contes médiévaux afin de revisiter de vieux mythes provençaux. Puis, le samedi matin, la compagnie de l'Ordre du Croissant vous propose de participer à une grande animation de rue.

### Une soirée en hommage aux sosies

Si vous aimez les sosies, ne ratez pas les rendez-vous de samedi et dimanche. Vous y croiserez les sosies de Claude François, Dalida, Joe Dassin, Mike Brandt ou encore Mado la niçoise.

Vous pouvez retrouver bien entendu le détail de cette programmation sur le site Internet de la ville [www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr).

## La municipalité propose des emplois saisonniers pour cet été

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune de mai à septembre. La date limite d'envoi des candidatures a été fixée au 31 mars 2012.

De nouveau, la Municipalité donnera la priorité dans le choix des recrutements aux jeunes étudiants ensuénens faisant leur première demande.

Ces emplois concernent différents postes :

- Des Animateurs titulaires du BAFA pour le Centre de Loisirs.
- Des agents de surveillance de la voie publique et des contrôleurs d'accès aux calanques pour la Municipalité.
- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine.

Si vous êtes intéressés, et si vous avez plus de 18 ans (17 ans pour le CLSH), merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à : M. Le Maire - Hôtel de Ville, 15 av. du Général Monsabert. 13820 Ensues La Redonne

# JANVIER

## VENDREDI 6

Don du sang au foyer socioculturel de 15h à 19h30

## SAMEDI 6

Vœux de la Municipalité à la population à 18h au gymnase

## DIMANCHE 8

Grand loto par le Souffle c'est la Vie à 14h au gymnase

## VENDREDI 13

Fêtes de la Saint Maur

- 18h30 : Chants et contes à l'Église Saint Maur - Entrée libre

- 21h : Élection de Miss Ensûès suivie d'une soirée DJ "Ibiza" au gymnase

## SAMEDI 14

Fêtes de la Saint Maur

- 10h : Animations médiévales place R. Autès

- 17h : Spectacle "la tournée des légendes" au gymnase

- 20h30 : Grand bal avec l'orchestre Les Mélomanes au gymnase

## DIMANCHE 15

Fêtes de la Saint Maur

- 13h : Repas-spectacle "cabaret" avec l'orchestre

Les Mélomanes suivi d'un bal au gymnase

## VENDREDI 20

Début des ateliers BD à la Bibliothèque (sur inscriptions)

## SAMEDI 21

Sortie à l'Abbaye de Montmajour, départ en car

à partir de 13h30 (sur inscriptions)

# FÉVRIER

## SAMEDI 4

Chandeleur du club des Tamalous au foyer socioculturel

## DIMANCHE 5

Loto du Secours Populaire au foyer socioculturel

Sortie ski Familles à Orcières Merlettes (sur inscriptions)

## VENDREDI 10 ET SAMEDI 11

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

## SAMEDI 18

Sortie au théâtre des Salins pour le spectacle du cirque Eloïse (sur inscriptions)

## DIMANCHE 19

Stage d'harmonie corporelle par le Foyer Rural

## MARDI 21

Réunion publique sur le Débat d'Orientations Budgétaires à 19h en salle des Mariages

## JEUDI 23

Conseil Municipal à 18h30 en salle des Mariages - Débat d'Orientations Budgétaires

## DU SAMEDI 25 AU VENDREDI 2 MARS

Séjours ski enfants et ados du Centre de Loisirs

# FEVRIER

## DU LUNDI 27 AU VENDREDI 2 MARS

- Stage de ski par le Juoi Jujitsu

- Stage de gym par Gym Ensûès dans la salle de Gym agrès

- Stage de hand-ball au gymnase

# MARS

## DU SAMEDI 5 AU VENDREDI 9

- Stage de gym par Gym Ensûès dans la salle de Gym agrès

- Stage de hand-ball au gymnase

## DU SAMEDI 5 AU SAMEDI 24

Exposition dans le cadre de la Journée de la Femme en salle des Mariages

## JEUDI 8

Journée de la Femme - distribution de roses

## SAMEDI 10

Don du sang au foyer socioculturel de 8h à 13h

## VENDREDI 16

Vernissage de l'exposition dans le cadre de la Journée de la Femme

## SAMEDI 17

- Printemps des Poètes à la Bibliothèque

- Carnaval de la Ville à 14h

## DIMANCHE 18

Journée Départementale du Scrapbooking à la Maison Pour Tous

## SAMEDI 24

- Spectacle lectures en musique à la Bibliothèque

- Spectacle "De toute beauté" par Edmonde Franchi au Foyer socioculturel

## VENDREDI 30

Cérémonie de la citoyenneté à 19h

# AVRIL

## DIMANCHE 1<sup>ER</sup>

Repas printanier des Seniors au gymnase

## SAMEDI 14

- 11h : cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

- Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

- Angels Tuning Show au boulodrome

## DIMANCHE 15

- Grand Prix adultes du Badminton Club au gymnase

- Angels Tuning Show au boulodrome

## DIMANCHE 22

1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles

## DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27

- Stage de gym par Gym Ensûès dans la salle de Gym agrès

- Stage de hand-ball au gymnase

- Stage de judo par le Juoi Jujitsu

## >> Du nouveau dans les métiers de la décoration



Nouvellement créée sur la commune, l'entreprise HOMEteamise DECO vous permet sur demande de bénéficier de conseils personnalisés sur vos choix de décoration d'intérieur. Pour un anniversaire, une crémaillère, ou toute autre occasion, Nathalie Charpentier et Valérie Roux vous conseille sous la forme d'un coaching déco à domicile. Les prestations se font à votre domicile

et uniquement sur rendez-vous. Pour tout contact : 06 22 49 02 53 ou 06 72 10 97 17 ou hometeamise@gmail.com

Didier Isnard développe une activité de décoration sur la commune. Il vous propose du coaching déco pour aider à faire d'une habitation ou d'un commerce un lieu unique, jusqu'à la réalisation du projet en passant par la conception du plan et la visualisation par croquis ou 3D. Il vous accompagne aussi dans le choix des couleurs, du mobilier et tout l'agencement et objet de décoration intérieur et extérieur. Il peut s'investir sur tout projet du plus petit au plus gros

Pour tout contact : 06 68 25 92 34 - isnarddidier@hotmail.fr

## >> Création d'une agence de voyages

Nous vous signalons l'ouverture d'une agence de voyages sur la commune. Spécialisée dans le tourisme réceptif à thème en France elle vous propose l'organisation de séjours, voyages événementiels pour groupes et individuels. Pour tout devis, 6 chemin des Rompidés tél : 04 42 49 28 60.

## >> Un nouveau Ostéopathe sur la commune

Sébastien GOUIRAN vient de s'installer sur notre commune et compléter l'offre médicale déjà existante. Consultations sur rendez-vous au 11 traverse de la Reynarde. Tél : 06 85 32 72 79.

## >> Jean-Yves a décidé de nous quitter



Quelques mois à peine qu'il est parti et Il laisse déjà un énorme vide autour de lui, pour toutes celles et ceux qui ont eu l'occasion de le croiser, le rencontrer, travailler avec lui, partager des moments de vie, confronter des avis... il n'a jamais laissé indifférent.

Tout ce qu'il a fait dans son parcours fut toujours avec un engagement fort et total. Le plus souvent au service des autres en tant que Pompiers Volontaire, représentant associatif, correspondant de presse, élu municipal et dans l'action humanitaire il a donné sans compter.

Certes il défendait avec force ses idées, il avait la " dent dure " disent certains et il en jouait grâce à une belle plume et une répartie facile, un bon orateur. Mais il avait aussi l'honnêteté de reconnaître ce qui allait de l'avant et ne se retenait pas de donner conseil avec sa connaissance de l'histoire de notre commune, sa commune qu'il adorait par-dessus tout. Voilà, Jean-Yves était tout cela, hélas il a choisi de ne pas rester parmi nous et ne devons pas le juger et au contraire nous devons respecter son choix. A tous ceux qui l'ont connu et plus particulièrement à sa famille, son fils et sa sœur Agnès, nous présentons nos sincères condoléances.

## LE CHIFFRE QUI COMPTE

### 5295

C'est la population de la commune validée par le dernier recensement

## NAISSANCES

22/07 Lilou HERMANN

11/09 Nathan ORTEGA

24/09 Chiara AZZOUG

28/09 Maëlys VITIELLI

05/10 Andrew ALLEMAND

05/11 Alicia LEGUEREAU

06/11 Raphaël FHAL-MARIN

17/11 Marie SAVOIARDI

04/12 Liya BASSEUIL

**Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.**

*Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.*



Lilou



Raphaël



Nathan

## MARIAGES

17/09 AMBRASSI Anthony / SICHU Julia

17/09 CORDEAU Christophe / GUERCIO Donatella

17/09 RAFFIER Loïc / SATTI Laure

08/10 LONEGRO Chrisitan / PEDONE Josiane

14/11 REY Christian / SCHLEWITZ Carine

**Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.**

## DÉCÈS

19/09 Jean-Yves OLIVE

01/10 Daniel BLASI

16/10 Julian JUAN

02/11 Yolande SAVI veuve COMPARETTI

26/11 Mohamed GUEDAOURA

**Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.**

## Groupe "Majorité Municipale"

### "Rétablissons la Vérité, gommons le mensonge..."

Certains tracts vous interrogent, c'est normal, chiffres alarmistes, contre-vérités, mensonges, interrogent toujours... Loin de nous l'idée de critiquer l'expression démocratique mais tout de même la Vérité doit être rétablie... Celle des chiffres ; la salle de Gym agrès a coûté 500 000 € HT financés à 50 % par le Conseil Général, 20 % par la Communauté Urbaine, 10 % par le Conseil Régional et 20 % par la commune. La salle des Fêtes et de la Culture qui permettra d'accueillir dans de bonnes conditions les manifestations municipales, associatives, locations et événements familiaux est en phase de consultation des Entreprises pour un montant de 3 855 000 € HT financés à 50 % par le Conseil Général, 100 000 € par la Communauté Urbaine, 53 000 € de l'état dès cette année et une subvention en cours de négociation au

Conseil Régional. Le futur Centre de Loisirs évalué à 877 466 € HT sera financé à 50 % par le Conseil Général, 11% par la Communauté Urbaine, 13 % et le terrain par Bouygues dans le cadre du programme de logements, et par une participation de la Caisse d'Allocations Familiales dans la limite de 80 % maxi. Vous le voyez, les chiffres ne sont pas ceux qui sont jetés en pâture dans les divers tracts, les participations de nos divers partenaires montrent bien qu'ils approuvent nos projets et leur nécessité pour votre vie quotidienne. Quant au nombre de logements sociaux, il est bien de 19 sur un total de 82 logements, l'inscription pour ces derniers se fera après désignation d'un bailleur, la lettre du Maire est claire, l'expression 4 pages de la minorité est mensongère...

Michel ILLAC

## "Gauche plurielle - Société civile"

### Salle des fêtes et de spectacles : REFERENDUM refusé par la majorité municipale

Le Maire et sa majorité ont ainsi refusé de vous associer aux décisions qui engagent lourdement notre commune sur du long terme. Depuis 2008, nous sommes en désaccord concernant la réalisation d'une salle des fêtes et de spectacles. Cet équipement surdimensionné vu la taille de notre village représente un véritable gouffre financier. Est-ce vraiment utile de dépenser la somme vertigineuse d'au moins 4,3 millions € pour sa construction ? Est-ce bien clairvoyant d'endetter notre commune par un emprunt de 1,3 à 2,2 millions d'euros à un taux de 4% comme l'a enfin livré l'adjoint aux finances, pour un équipement qui ne répond pas aux besoins de loisirs et de culture du plus grand nombre ; pour preuve le dernier festival d'été Ensues'tival : 1<sup>er</sup> soir 90, 2<sup>ème</sup> soir 24, 3<sup>ème</sup> soir 29 entrées payantes ! À-t-on vraiment besoin d'une salle de spectacles

de 600 places ? Pour son fonctionnement, aurons-nous les moyens d'engloutir 500 000 € par an que nous avons estimé grâce à notre expérience et à nos contacts avec d'autres collectivités, car la municipalité n'a toujours pas annoncé la vérité des prix ? Sans tomber dans l'austérité ni l'immobilisme, néfastes à l'économie et à l'emploi, n'est-ce pas le moment de prioriser pour mieux répondre à vos attentes ? Par exemple, la sécurisation du vallon de Graffiane, qui, outre la réalisation, demanderait après peu de moyens. Alors que notre pays est pris dans une tourmente économique, financière et sociale d'une crise internationale sans précédent, nous pensons que ces décisions plus que jamais, vous appartient. Aussi, malgré un premier refus, nous persistons et demandons au Maire un référendum. Regrettons cette gestion à la petite semaine de notre si belle commune !

## Groupe d'opposition

### "Confiance en l'Avenir"

La dernière page intitulée "Libre Expression Municipale" du journal "Empreintes" ne consacre qu'1/3 de page à notre liste d'opposition. Cette rubrique obligatoire a été limitée au minimum, c'est-à-dire à 1650 caractères en Arial 12, espaces compris. C'est peu pour traiter d'un sujet, par rapport aux 25 pages du journal sur lesquelles notre Maire parle de lui et se fait photographe sous tous ses profils. De plus, notre article d'opposition doit parvenir 3 semaines avant la parution du journal, ce qui est bien calculé pour que notre Maire bénéficie d'un droit de réponse (désinformation) par anticipation, qu'il ne manque pas d'utiliser largement. Notre participation à la gestion de notre commune subit le même sort, il ne nous est pas laissé beaucoup d'espace et la transparence est à minima. La plupart des décisions sont prises et décidées d'avance par le Maire, sans concertations préalables, et sont suivies par sa majorité

silencieuse qui n'ose pas s'y opposer. Notre seul moyen d'expression demeure alors la publication de tracts. Face à cette crise mondiale sans précédent il est capital d'avoir beaucoup de modération dans les investissements et frais de fonctionnements communaux. En effet, ne pas adapter notre politique locale aux tourmentes actuelles est un signe d'irresponsabilité qui sera grave de conséquences pour l'avenir. C'est pour cela que nous nous opposons à la réalisation de certains projets dispendieux, car l'argent des contribuables ne doit en aucun cas servir les ambitions personnelles de ceux qui veulent graver leur nom dans le béton. Nous souhaitons à chacun(e) de passer d'heureuses fêtes de fin d'année.

Roger Barrachin

Ville d'Ensues la Redonne

# LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Annnonce du démarrage  
des grands travaux

SAMEDI 7  
JANVIER 18h

GYMNASE A. RICAUD